LUXEMBOURG
AID & DEVELOPMENT

LA COOPÉRATION LUXEMBOURGEOISE

RAPPORT ANNUEL 2019

LËTZEBUERGER ENTWÉCKLUNGSZESUMMENAARBECHT
AN HUMANITÄR HËLLEF

www.cooperation.lu

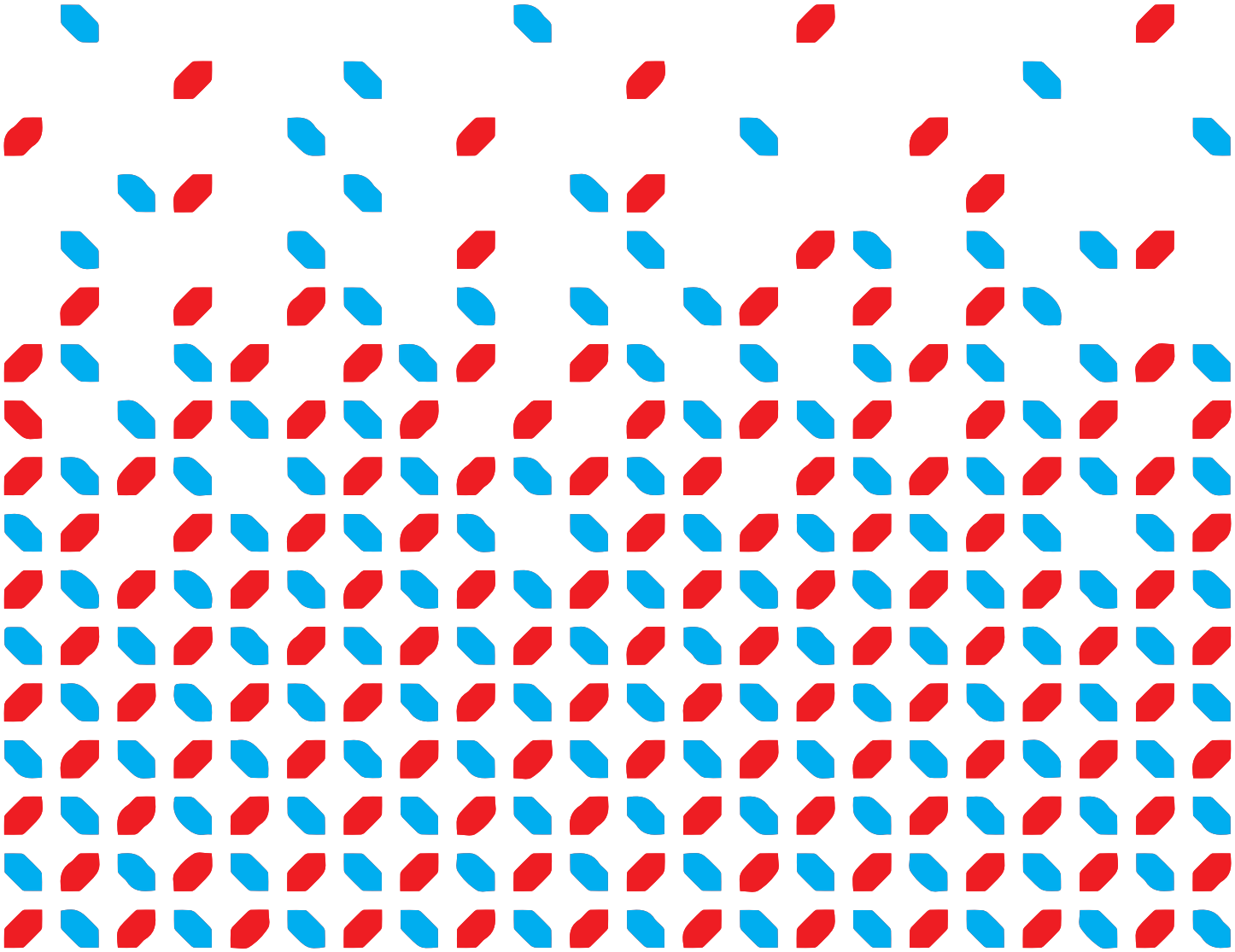

SOMMAIRE

PRÉFACE DU MINISTRE 4

RÉUNIONS ET DÉPLACEMENTS MINISTÉRIELS EN 2019 6

L'AIDE PUBLIQUE AU DÉVELOPPEMENT EN 2019 8

Évolution de l'APD en 2019 8
Ventilation de l'APD par ministère en 2019 8
Ventilation de l'APD par type de coopération en 2019 11
Ventilation de l'APD par secteurs d'intervention en 2019 12
Le fonds de la Coopération au développement en 2019 14
Evolution de l'APD 15

LA COOPÉRATION LUXEMBOURGEOISE ET SES PARTENAIRES 17

AFRIQUE

Burkina Faso 18
Cabo Verde 20
Mali 22
Niger 24
Sénégal 26
Sahel 28

AMÉRIQUE CENTRALE

El Salvador 29
Nicaragua 31
Amérique Centrale 32

ASIE

Laos 33
Mongolie 34
Myanmar 35
Tadjikistan / Afghanistan 36
Territoires Palestiniens Occupés 37
Vietnam 38
Asie du Sud-Est 39

EUROPE

Kosovo 40

COOPÉRATION MULTILATÉRALE 41

Organisation des Nations Unies (ONU) 41
Union européenne 43
OCDE 44

LES ORGANISATIONS NON GOUVERNEMENTALES 46
Sensibilisation 47
FINANCE INCLUSIVE ET SECTEUR PRIVÉ 48
La microfinance et la finance inclusive 48
ATTF / *House of Training* 49
La coopération avec le secteur privé 49
ACTION HUMANITAIRE 52
L'aide d'urgence 54
Phase de transition et de réhabilitation 55
Prévision et résilience 55
Emergency.lu 56
THEMATIQUES TRANSVERSALES 57
Genre 57
Digital4Development (D4D) 58
Environnement & changement climatique 59
EFFICACITÉ DU DÉVELOPPEMENT ET COHÉRENCE DES POLITIQUES 61
Comité interministériel pour la Coopération au Développement 61
Mandat 61
Composition 61
Activités 61
Grandes orientations 62
Cohérence des Politiques pour le développement 63
L'agenda 2030 64
Personnel actif dans la Coopération au développement 65
Evaluation 65
S'ENGAGER DANS LA COOPÉRATION LUXEMBOURGEOISE 67
Témoignages 68

PRÉFACE DE MONSIEUR LE MINISTRE

Monsieur le ministre Franz Fayot

Chères lectrices, chers lecteurs,
Chères amies et chers amis de la Coopération luxembourgeoise,

Il est difficile de saisir combien le monde a changé depuis que j'ai repris le département ministériel de la Coopération au développement et de l'Action humanitaire en février 2020. La crise du COVID-19 a un impact sur tout ce que nous faisons et sur la manière dont nous vivons et agissons. Beaucoup d'inconnues persistent toujours sur la nature exacte du virus, sur l'envergure de son impact direct sur la santé, tout comme sur les conséquences socio-économiques qui affectent les populations partout dans le monde et particulièrement les plus démunis. Deux certitudes persistent cependant : notre action de coopération et d'action humanitaire est plus importante et plus urgente que jamais et seule une action collective, motivée par une solidarité internationale, permettra de répondre de manière efficace à cette pandémie globale. Le Luxembourg a pris les mesures nécessaires pour œuvrer en ce sens.

En 2019, le nouveau gouvernement a maintenu les grands principes de la politique de coopération au développement et de l'action humanitaire luxembourgeoise. Ils restent valables, même en temps de crise. Notre engagement se décline à partir des 17 Objectifs de Développement Durable et continue à se focaliser sur les services sociaux de base, l'intégration socio-économique des femmes et des jeunes, la croissance durable et la gouvernance inclusive. Dans un contexte international difficile, marqué par une instabilité et insécurité croissante dans bon nombre de nos pays partenaires, la Coopération luxembourgeoise a su maintenir son action soutenue et son impact concret sur le terrain, en misant sur des solutions innovantes et des partenariats multi-acteurs, incluant notamment le secteur privé et la société civile.

Tout en maintenant nos objectifs globaux, une modernisation de notre action a été initiée l'année dernière et j'aimerais ici remercier mon prédécesseur, Madame Paulette Lenert, qui a laissé ses empreintes à la Direction de la coopération au développement et de l'action humanitaire après une année de mandat. Le Luxembourg a ainsi pu rejoindre l'initiative européenne « Digital4Development Hub » qui a pour objectif de promouvoir une approche européenne extérieure cohérente en matière de coopération numérique. Le savoir-faire des acteurs luxembourgeois de l'innovation numérique, avant tout dans le domaine de la recherche et du secteur privé, pourra utilement contribuer au développement de solutions numériques innovantes, notamment en Afrique.

Dans le même état d'esprit, un processus d'évolution des traditionnelles relations de coopération au développement avec les pays partenaires prioritaires a pu être initié, vers une «approche-pays» plus cohérente et prenant en compte les actions d'autres ressorts, tels que le ministère de l'Environnement, du Climat et du Développement durable ou le ministère des Finances. J'ai ainsi pu signer cette année le premier Programme « Développement-Climat-Energie » avec le Cabo Verde.

L'inclusion des genres et une prise en compte accrue des femmes a par ailleurs été un fil rouge dans le cadre des actions soutenues en 2019. Que ce soit au Bangladesh pour renforcer le rôle des femmes dans leurs communautés, au Niger pour promouvoir la scolarisation des filles dans les écoles, ou encore au

Burkina Faso pour garantir l'accès au microcrédit à des femmes, leur permettant d'avoir un stand au marché local. La Coopération luxembourgeoise a en outre été le premier bailleur à annoncer une contribution de taille au projet de l'hôpital Panzi du Dr Mukwege, lauréat du prix Nobel de la paix, en République démocratique du Congo. Cet hôpital vise à développer une approche holistique de prise en charge de victimes de viols comme crime de guerre.

Bon nombre de ces actions ont été réalisées en collaboration avec des organisations non gouvernementales (ONG) et j'aimerais souligner leur importance au sein de la Coopération luxembourgeoise, dont ils ont souvent été les initiateurs. Nous avons ainsi célébré en 2019 les 40 ans du Cercle de Coopération, le cinquantenaire de l'ASTM et les 25 ans de ADA, pour ne nommer que ceux-là. Pas moins de 26 accords-cadres et 74 projets ont été cofinancés l'année dernière et plusieurs visites de terrain ont pu illustrer le rôle crucial des ONG, notamment dans des régions fragilisées par des conflits. La responsabilité et le devoir de diligence des ONG envers leurs collaborateurs et bénéficiaires ont par ailleurs pu être renforcés, par le biais de l'éligibilité de frais relatifs aux activités préventives en matière de sécurité d'une part, et de l'élaboration conjointe avec le Cercle des ONG d'une charte contre le harcèlement, l'exploitation et les abus sexuels d'autre part.

En parcourant ce rapport, vous noterez que notre Coopération garde son focus sur l'Afrique et le Sahel tout particulièrement. Le Luxembourg y est devenu un acteur de taille et assume le rôle de chef de file européen dans plusieurs pays partenaires dans les secteurs de la formation professionnelle (Sénégal, Mali et bientôt de nouveau au Burkina Faso) et de l'eau et de l'assainissement (Niger). L'organisation de la Semaine Africaine de la Microfinance qui a rassemblé plus de 800 participants en octobre à Ouagadougou était un autre franc succès de notre coopération dans cette région aux défis multiples. Évoluant dans le contexte difficile du triple nexus développement-humanitaire-paix, un accent particulier est par ailleurs mis sur le respect des droits de l'homme et du droit humanitaire international.

Le Luxembourg reste un acteur très engagé dans le domaine de l'action humanitaire qui fait face à de nombreux défis. Une auto-évaluation et la mise à jour de notre stratégie d'aide humanitaire ont ainsi été entamées en 2019 et nous avons rejoint l'initiative HQAI (Humanitarian Quality Assurance Initiative). Nous avons également soutenu l'élaboration et la publication des lignes directrices concernant l'inclusion des personnes handicapées dans l'action humanitaire.

Au niveau opérationnel, notre programme Emergency.lu a été certifié comme capacité de la réserve européenne de protection civile (European Civil Protection Pool). Celle-ci a été créée pour renforcer la coopération européenne en matière de protection civile et permettre une réaction européenne plus rapide, mieux coordonnée et plus efficace en cas de catastrophe naturelle ou d'origine humaine. En 2019, notre module a été activé par le centre de crise européen, le «Emergency Response Coordination Centre (ERCC)» et déployé pour appuyer la réponse humanitaire aux ouragans au Mozambique et aux Bahamas.

Je ne saurai relever dans cette introduction tous les progrès qui ont été réalisés l'année dernière dans de nombreux domaines, mais j'aimerais souligner que la rapidité et l'ampleur des mesures prises pour atteindre les objectifs de développement durable demeurent insuffisantes au niveau global. Le début de l'année 2020 a été marqué par la crise du COVID-19, mais elle marque aussi le début de la décennie d'action pour atteindre les ODD d'ici 2030. Des efforts audacieux seront nécessaires aux niveaux mondial, local et individuel pour atteindre ces objectifs et mettre fin à la pauvreté, préserver notre planète et bâtir un monde pacifique.

J'aimerais remercier en ce lieu tous les collaborateurs de la Coopération luxembourgeoise qui œuvrent en ce sens, tout comme les bénévoles et professionnels des ONG qui font un travail remarquable. Ensemble, nous trouverons des solutions durables pour relever les défis de la pauvreté, de l'égalité des sexes et du changement climatique.

Franz Fayot

Ministre de la Coopération
et de l'Action humanitaire

RÉUNIONS ET DÉPLACEMENTS MINISTÉRIELS EN 2019

1

JANVIER

6/01 Visite de M. Félix Fernandez-Shaw, Directeur DG DEVCO

24/01 Visite de M. Tomo Kimura, Directeur général de la Banque Asiatique de Développement

24/01 Signature conjointe LuxFlag au Ministère des Finances

30/01 Signature de sept accords-cadres de développement ONGD

2

FÉVRIER

06/02 Entrevue de la ministre Lenert avec M. Christos Stylianides, Commissaire européen pour l'action humanitaire Bruxelles

07/02 Conférence sur l'accès à la justice, La Haye et entrevue avec la Ministre Sigrid Kaag

13-15/02 Entrevues bilatérales avec M. David Beasley, Directeur exécutif du PAM et avec M. José Graziano da Silva, Directeur général de la FAO à Rome

Conseil des Gouverneurs du FIDA à Rome

26/02 Signature conjointe SPTF avec le Ministre des Finances à la maison de la microfinance

3

MARS

08/03 Vernissage de la campagne « Rethink your clothes », organisée par Caritas et Fairtrade

10/03 Table ronde sur la Politique étrangère féministe

14/03 Visite de M. Peter Sands, Directeur exécutif du Fonds mondial

4

AVRIL

01/04 Visite de travail auprès du Innovation Accelerator du PAM à Munich

04/04 Lancement de l'édition 2019 de la Business Partnership Facility (BPF)

05/04 Lancement de la foire « Fair Fashion Days »

19/04 Visite de travail à Luxembourg de M. Luís Filipe Tavares, ministre des Affaires étrangères et des Communautés et ministre de la Défense

5

MAI

14/05 Déclaration sur la politique de Coopération au développement à la Chambre des Députés

15/05 Réunion des Envoyés spéciaux de l'UE pour le Sahel à Luxembourg, entrevue avec Mme Bineta Diop, Envoyée spéciale de l'UA pour les Femmes, Paix et Sécurité.

16/05 CAE Développement à Bruxelles

20-24/05 Conférence diplomatique à Luxembourg

22/05 Déjeuner de travail avec Mme Simonetta di Pippo, Directrice du Bureau des Affaires spatiales des Nations Unies

6

JUIN

09-14/06 Visite de travail de la ministre Paulette Lenert au Bangladesh

18/06 Participation de la ministre Lenert aux Journées européennes de développement à Bruxelles ; entrevue avec Dr. Seth Berkley, Directeur exécutif de Gavi

26/06 Visite à Luxembourg du Ministre des affaires étrangères du Laos, M. Kommasith

28/06-05/07 Visite de travail au Cabo Verde et Commission de Partenariat

7 JUILLET

08/07 Visite de la formation « Let's Net », organisée conjointement par Emergency.lu et le PAM et réunion de travail avec M. Rehan Asad du PAM

11/07 Visite du Dr. Denis Mukwege au Luxembourg

19/07 Chambre des Députés - Commission des Affaires étrangères au sujet du programme de développement au Cabo Verde

16/07 Signature de l'Avenant à la Convention avec Caritas, relatif au mandat au Kosovo

8 AOÛT

12/08 Entrevue avec M. Steve Collar, CEO SES, dans le cadre de la collaboration emergency.lu

19/08 Conférence de presse à l'occasion du « World Humanitarian Day »

9 SEPTEMBRE

07-16/09 Visite de travail au Laos et Commission de Partenariat

26/09 Entrevue avec Pedro Castilho – Empowerment through Entrepreneurship

30/09 Participation à la semaine des Représentants Résidents de LuxDev à Luxembourg

10 OCTOBRE

09-11/10 Visite à Luxembourg du ministre de l'Emploi et de la Formation professionnelle du Mali, Monsieur Jean-Claude Sidibé

26/10 40e anniversaire du Cercle des ONG

15/10 Consultations annuelles avec l'OMS à Luxembourg

17-20/10 Mission au Niger et Commission de Partenariat

21-24/10 Semaine Africaine de la Microfinance (SAM) à Ouagadougou, Burkina Faso

21-24/10 Visite de travail au Burkina Faso et Commissions de Partenariat

25/10 Chambre des Députés - Commission des Affaires étrangères au sujet des programmes de développement au Laos, Niger et Burkina Faso

11 NOVEMBRE

06/11 Cérémonie d'ouverture du 63e Congrès de l'Union Internationale des Avocats (UIA)

12/11 Ouverture 2e Donor Conference BEI et signature du 6e MoU avec la BEI

12/11 Allocution d'ouverture à l'occasion de l'évènement organisé par Friendship Luxembourg sur la crise humanitaire Rohinghya

13/11 Signature de l'accord « Space Law for New Space Actors » avec UNOOSA

14/11 Visite de Mme Pramila Patten, Special Representative of the SG on Sexual Violence in Conflict

20/11 Célébration 25 ans ADA

21/11 Cérémonie du Prix européen de la microfinance à la BEI

22/11 Célébration du 50e anniversaire de l'ONGD ASTM

25/11 CAE Développement à Bruxelles

12 DÉCEMBRE

17/12 Visite de l'entreprise HITEC dans le cadre de la collaboration emergency.lu

18/12 Participation de la ministre Paulette Lenert à la visite UNTIL Finland Lab

L'AIDE PUBLIQUE AU DÉVELOPPEMENT EN 2019

ÉVOLUTION DE L'AIDE PUBLIQUE AU DÉVELOPPEMENT EN 2019

En 2019, l'aide publique au développement (APD) luxembourgeoise se situe à hauteur de 420,80 millions d'euros, ce qui représente 1,04 % du revenu national brut (RNB). Le Luxembourg figure donc toujours - aux côtés du Danemark, de la Norvège, du Royaume-Uni et de la Suède - parmi le nombre limité de pays membres de l'OCDE qui ont maintenu leur APD à un niveau égal ou supérieur à 0,7 % du RNB.

Sur le plan international, l'aide publique au développement a atteint 152,8 milliards de dollars en 2019, soit une légère augmentation (1,4 %) en termes réels par rapport à 2018. Ceci représente 0,30 % du RNB combiné des 30 membres du Comité d'aide au développement (CAD) de l'OCDE. Les pays du G7 fournissent 75 % de l'APD et les pays membres de l'UE 55 %.

Après une baisse de l'aide bilatérale aux pays les moins avancés en 2018, celle-ci a connu un regain en 2019 (+2,6 %). Il en est de même pour l'aide à destination de l'Afrique (+1,3 %). L'aide humanitaire quant à elle est en recul pour la deuxième année consécutive avec moins 2,9 % par rapport à 2018.

L'APD mondiale nette a doublé depuis l'an 2000. Entre 2000 et 2010, elle a connu une croissance de 69 %, notamment sous l'impulsion des objectifs du millénaire pour le développement et des conférences sur le financement du développement de Monterrey et de Gleneagles. Ensuite, conséquence de la crise financière et de la tourmente dans la zone euro, elle a subi une décroissance en 2011 et 2012 avant de repartir à la hausse en 2013 pour atteindre son pic en 2016, sous l'effet des flux migratoires en Europe.

VENTILATION DE L'APD PAR MINISTÈRE EN 2019

En 2019, le ministère des Affaires étrangères et européennes a géré et mis en œuvre 81,59 % de l'APD, soit 343,31 millions d'euros (dont 338,24 millions d'euros pour la Direction de la coopération au développement et de l'action humanitaire).

Les 18,41 % restants résultent de contributions effectuées par le ministère des Finances (11,71 %), plusieurs autres ministères (1,02 %) ainsi que de la part de la contribution luxembourgeoise versée au budget général de l'UE – en dehors du Fonds européen de développement (FED) – qui a été affectée par la Commission européenne à des fins de coopération au développement en 2019 (23,95 millions d'euros, soit 5,69 % de l'APD luxembourgeoise).

Notons à ce titre que l'aide luxembourgeoise déboursée à travers l'ensemble des organismes de l'Union, y compris la contribution luxembourgeoise au FED, s'élève à 36,69 millions d'euros.

Le tableau récapitulatif ci-dessous **(APD par ministère)** donne un aperçu détaillé des dépenses par article budgétaire et par ministère effectuées en 2019 et qui ont été notifiées comme APD au CAD de l'OCDE.

ARTICLE BUDGÉTAIRE	MINISTÈRE	CRÉDIT VOTÉ	PART APD EN 2019
	01. Ministère des Affaires étrangères et européennes	**431.974.000 €**	**343.309.601 €**
	Direction des affaires politiques	**13.387.801 €**	**2.775.648 €**
01.0.12.253	Activités en relation avec la candidature du Luxembourg pour un siège de membre au Conseil des Droits de l'Homme, département et missions diplomatiques.	380.000 €	105.000 €
01.2.35.030	Contributions obligatoires aux divers budgets et aux autres dépenses communes des institutions internationales et frais s'y rattachant; autres dépenses à caractère international	7.310.084 €	1.122.514 €
01.2.35.031	Subventions à des institutions et organisations internationales; subventions pour le financement d'actions internationales de secours et de solidarité	1.106.000 €	931.205 €
01.2.35.032	Contributions obligatoires à des opérations de maintien de la paix sous les égides d'organisations internationales ainsi qu'aux mécanismes de gestion de crise de l'UE	4.181.717 €	534.229 €
01.2.35.033	Contributions volontaires à des missions de gestion civile ou militaire de crise d'organisations internationales	50.000 €	50.000 €
01.2.35.060	Contributions volontaires à des actions internationales à caractères politiques ou économiques	275.000 €	32.700 €
	Direction des affaires européennes et des relations économiques internationales	**1.100.000 €**	**664.560 €**
01.3.35.040	Assistance économique et technique, actions humanitaires et actions de formation sur le plan international	1.100.000 €	664.560 €
	Direction de l'immigration	**298.000 €**	**233.964 €**
01.4.12.330	Participation de l'Etat à la réalisation de projets européens en matière d'immigration et d'asile dans le cadre du Fonds Asile et Migration	273.000 €	213.964 €
01.4.33.300	Aides bilatérales ou multilatérales à la réinsertion des rapatriés ainsi qu'en faveur d'actions visant une meilleure gestion des flux migratoires ; subventions poursuivant le même objectif à des organisations internationales et à des ONG.	25.000 €	20.000 €
	Direction de la défense	**21.700.000 €**	**1.400.000 €**
01.5.35.034	Contributions du Luxembourg à des activités de réforme du secteur de sécurité, notamment dans le cadre d'organisations internationales	1.300.000 €	600.000 €
01.5.35.035	Contributions du Luxembourg et assistance aux partenaires dans le contexte de missions et d'opérations internationales effectuées dans le cadre de la politique de Défense	19.000.000 €	100.000 €
01.5.35.040	Projets de réhabilitation et d'actions post-conflit en matière de sécurité et de défense effectués dans le cadre d'organisations internationales ou de la coopération bilatérale	1.400.000 €	700.000 €
	Direction de la coopération au développement et de l'aide humanitaire	**342.288.420 €**	**338.235.428 €**
01.7.11.300	Indemnités et dépenses statutaires du personnel affecté aux missions de coopération	1.205.278 €	1.126.496 €
01.7.12.011	Frais de déménagement des agents à l'étranger	70.000 €	56.842 €
01.7.12.012	Frais de route et de séjour et de voyages statuaires à l'étranger effectués dans le cadre de missions de coopération au développement et d'action humanitaire	550.000 €	587.374 €
01.7.12.050	Frais de port	8.000 €	6.786 €
01.7.12.120	Frais d'experts et d'études	60.000 €	115.954 €
01.7.12.140	Actions d'information et de sensibilisation de l'opinion publique luxembourgeoise concernant la coopération au développement	50.000 €	89.361 €
01.7.12.190	Actions de formation, d'études et de recherche; séminaires et conférences	80.000 €	38.462 €
01.7.12.250	Bureaux de coopération dans les pays en développement	624.122 €	648.914 €
01.7.12.300	Suivi, contrôle et évaluation de projets et de programmes de coopération au développement	660.000 €	475.911 €
01.7.32.020	Congé de la coopération au développement : indemnités compensatoires et indemnités forfaitaires	90.000 €	51.733 €

ARTICLE BUDGÉTAIRE	MINISTÈRE	CRÉDIT VOTÉ	PART APD EN 2019
01.7.33.000	Participation aux frais d'organisations non gouvernementales (ONG) pour la réalisation d'actions de sensibilisation de l'opinion publique luxembourgeoise concernant la coopération au développement et autres mesures à cet effet	2.600.000 €	2.492.776 €
01.7.33.010	Subventions aux frais du Cercle de coopération des organisations non gouvernementales et autres mesures visant à promouvoir la coopération au développement	360.000 €	355.279 €
01.7.35.000	Coopération au développement : contributions à des programmes d'assistance économique et technique et aux actions humanitaires de l'Union Européenne; dépenses diverses dans le même but	13.500.000 €	13.488.173 €
01.7.35.030	Coopération au développement : contribution à des programmes et priorités thématiques d'institutions internationales autres que l'Union Européenne	20.700.000 €	20.672.561 €
01.7.35.031	Coopération au développement : contributions volontaires aux budgets d'institutions internationales autres que l'Union européenne	28.310.000 €	28.310.000 €
01.7.35.032	Coopération au développement : contributions obligatoires aux budgets d'institutions internationales autres que l'Union Européenne	500.000 €	309.071 €
01.7.35.060	Subsides au titre de l'action humanitaire : aide d'urgence suite à des catastrophes naturelles, des conflits armés et des situations de crise humanitaire ; aide alimentaire ; activités de prévention, de réhabilitation ou de reconstruction consécutive à une situation d'urgence	47.000.000 €	46.965.921 €
31.7.74.000	Bureaux de coopération dans les pays en développement : acquisitions	40.000 €	- €
31.7.74.250	Ambassades dans les pays en développement : acquisition de véhicules automoteurs	210.000 €	275.090 €
	Fonds de la Coopération au Développement	**225.670.920 €**	**226.538.637 €**
	Remboursements		**-4.369.910 €**
	02. Ministère de la Culture, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche	**1.506.550 €**	**1.369.639 €**
02.0.35.030	Contributions et cotisations à l'U.N.E.S.C.O.	220.000 €	119.639 €
02.0.35.060	Cotisations à des organismes internationaux	1.286.550 €	1.250.000 €
	04. Ministère des Finances	**47.588.500 €**	**49.256.634 €**
34.0.54.030	Participation aux programmes et projets des institutions financières internationales et aide au développement	15.500.000 €	15.500.000 €
34.0.54.032	Participations aux programmes de l'agence de transfert de technologie financière (ATTF)	1.305.000 €	737.481 €
34.8.84.037	Bons du Trésor émis et à émettre au profit d'organisations financières internationales : alimentation du Fonds de la dette publique en couverture de leur amortissement.	27.000.000,00 €	27.226.853 €
59.0.84.036	Institutions financières internationales : augmentation et ajustement de la souscription du GDL moyennant versement en espèces, versements en application du cautionnement des ressources propres engagées par des institutions financières internationales,	3.783.500,00 €	3.303.745 €
	Fonds de lutte contre le trafic de stupéfiants	**-**	**2.488.555 €**
Chapitre VI	Union européenne		23.947.648 €
Dépenses pour ordre	Contribution au budget de l'UE		23.947.648 €
	08. Ministère de la Fonction publique et de la Réforme administrative	**3.819.729 €**	**2.706.708 €**
01.7.11.005	Rémunération du personnel	3.819.729 €	2.706.708 €
	14. Ministère de la Santé	**285.000 €**	**207.345 €**
14.0.35.060	Contributions à des organismes internationaux	285.000 €	207.345 €
	Total APD nette		**420.797.575 €**
	RNB	**1,04 %**	**40.350.000.000 €**

RÉPARTITION DE L'APD EN %

Ministère des Affaires étrangères et européennes - hors Direction de la coopération	1,21 %	81,59 %
Ministère des Affaires étrangères et européennes - Direction de la coopération	80,38 %	
Ministère de la Culture, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche	0,33 %	1,02 %
Ministère de la Fonction publique et de la Réforme administrative	0,64 %	
Ministère de la Santé	0,05 %	
Ministère des Finances	11,71 %	11,71 %
Contribution au budget de l'UE	5,69 %	5,69 %
	100 %	**100 %**

VENTILATION DE L'APD PAR TYPE DE COOPÉRATION EN 2019

Le tableau ci-dessous **(répartition de l'APD brute)** renseigne sur la ventilation par type de coopération de l'ensemble des dépenses d'APD du Luxembourg en 2019 en suivant les règles du CAD.

Il en ressort que la coopération bilatérale au sens du CAD représente 71,85 % de l'ensemble des dépenses (FCD et articles budgétaires), contre 28,15 % consacrés à la coopération multilatérale.

L'aide humanitaire, qui est incluse dans la coopération bilatérale, constitue 12,82 % de l'APD en 2019.

L'ensemble des ONG a géré près d'un cinquième de l'APD luxembourgeoise, dont quasi 16 % pour les ONG luxembourgeoises agréées auprès du ministère des Affaires étrangères et européennes.

La différence entre APD brute et nette s'explique par les remboursements réalisés au bénéfice du Fonds pour la coopération au développement (FCD), voire directement de la Trésorerie de l'Etat en cours d'exercice (cf. point 5 infra).

RÉPARTITION DE L'APD BRUTE	2019	% DE LA COOP. BILATÉRALE	% DE L'APD	DONT AIDE HUMANITAIRE	% AIDE HUMANITAIRE BILATÉRALE	% DE L'APD
Coopération bilatérale brute	305.497.444,27 €	100,00 %	71,85 %	53.941.625,59 €	17,66 %	12,82 %
Programmes et projets mis en œuvre par LuxDev	114.530.079,44 €	37,49 %	26,94 %	- €	0,00 %	0,00 %
Programmes et projets mis en œuvre par des agences et programmes multilatéraux	72.762.575,94 €	23,82 %	17,11 %	25.250.000,00 €	46,81 %	5,94 %
Autres programmes et projets bilatéraux (BI-MAE hors ONG et agences)	17.300.507,11 €	5,66 %	4,07 %	1.003.727,64 €	1,86 %	0,24 %
Coopération mise en oeuvre par les ONG	82.878.405,40 €	27,13 %	19,49 %	22.020.162,01 €	40,82 %	5,18 %
dont ONG nationales	67.042.721,54 €	21,95 %	15,77 %	11.530.162,01 €	21,38 %	2,71 %
dont ONG internationales	12.381.797,00 €	4,05 %	2,91 %	10.490.000,00 €	19,45 %	2,47 %
dont ONG basées dans un pays en développement	3.453.886,86 €	1,13 %	0,81 %	-	0,00 %	0,00 %
Appui aux programmes	1.881.692,98 €	0,62 %	0,44 %	-	0,00 %	0,00 %
Autres	16.144.183,40 €	5,28 %	3,80 %	5.667.735,94 €	10,51 %	1,33 %

RÉPARTITION DE L'APD BRUTE	2019	% DE LA COOP. MULTILATÉRALE	% DE L'APD
Coopération multilatérale brute	119.670.040,93 €	100 %	28,15 %
Organismes des Nations unies	41.803.767,41 €	34,93 %	9,83 %
Institutions de l'Union européenne	36.685.820,71 €	30,66 %	8,63 %
Banque mondiale & FMI	20.915.000,00 €	17,48 %	4,92 %
Banques régionales de développement	12.701.601,19 €	10,61 %	2,99 %
Autres	7.563.851,62 €	6,32 %	1,78 %
APD brute	**425.167.485,20 €**		
Recettes	**-4.369.910,26 €**		
APD nette (hors recettes)	**420.797.574,94 €**		

VENTILATION DE L'APD PAR SECTEURS D'INTERVENTION EN 2019

Le tableau suivant **(APD par secteur)** renseigne sur la ventilation sectorielle de l'ensemble des dépenses d'APD du Luxembourg en 2019.

En 2019, la Coopération luxembourgeoise continue de se concentrer sur les secteurs regroupés dans la catégorie des infrastructures et services sociaux, qui représentent 38,31 % de l'ensemble de l'aide (et 45,13 % de l'aide bilatérale). A l'intérieur de cette catégorie, sont regroupés l'éducation, la santé, la politique en matière de population ainsi que santé et fertilité, la distribution d'eau et l'assainissement de même que le soutien à la gouvernance et à la société civile.

La catégorie des infrastructures et services économiques a représenté 6,76 % de l'aide (9,26 % de l'aide bilatérale), les deux principales sous-catégories étant celles des investissements dans le secteur des banques et services financiers (finance inclusive) et celle des communications.

La catégorie du secteur de production représente 6,27 % de l'APD en 2019 (8,63 % de l'aide bilatérale), l'essentiel étant dédié au secteur de l'agriculture, de la sylviculture et de la pêche.

Les appuis à destination plurisectorielle ou transversale ont représenté 4,52 % de l'APD (6,30 % de l'aide bilatérale).

Notons finalement que dans le cadre de l'APD multilatérale, une grande partie des investissements (78,47 %) ne peut pas être affectée à un secteur précis. Ceci s'explique par la nature même de l'aide multilatérale qui est constituée de contributions directes, obligatoires ou volontaires, au budget général des agences multilatérales.

VENTILATION SECTORIELLE DE L'APD BILATÉRALE & MULTILATÉRALE BRUTE	APD BILATÉRALE	%	APD MULTILATÉRALE	%	TOTAL PAR SECTEUR	%
Infrastructure et services sociaux	**137.857.660,53 €**	**45,13 %**	**25.009.129,14 €**	**20,90 %**	**162.866.789,67 €**	**38,31 %**
Education	**43.967.508,51 €**	**14,39 %**	**1.100.000,00 €**	**0,92 %**	**45.067.508,51 €**	**10,60 %**
dont éducation, niveau non spécifié	9.145.730,48 €	2,99 %	500.000,00 €	0,42 %	9.645.730,48 €	2,27 %
dont éducation de base	8.163.791,79 €	2,67 %	600.000,00 €	0,50 %	8.763.791,79 €	2,06 %
dont éducation secondaire	25.656.784,88 €	8,40 %	- €	0,00 %	25.656.784,88 €	6,03 %
dont éducation post-secondaire	1.001.201,36 €	0,33 %	- €	0,00 %	1.001.201,36 €	0,24 %
Santé	**34.621.617,49 €**	**11,33 %**	**9.270.000,00 €**	**7,75 %**	**43.891.617,49 €**	**10,32 %**
dont santé, général	24.738.371,94 €	8,10 %	2.220.000,00 €	1,86 %	26.958.371,94 €	6,34 %

dont santé de base	9.883.245,55 €	3,24 %	6.650.000,00 €	5,56 %	16.533.245,55 €	3,89 %
dont maladies non-transmissibles	- €	0,00 %	400.000,00 €	0,33 %	400.000,00 €	0,09 %
Politique en matière de population/ santé et fertilité	**4.595.613,03 €**	**1,50 %**	**9.000.000,00 €**	**7,52 %**	**13.595.613,03 €**	**3,20 %**
Distribution d'eau et assainissement	**19.203.273,13 €**	**6,29 %**	**700.000,00 €**	**0,58 %**	**19.903.273,13 €**	**4,68 %**
Gouvernement et société civile	**28.861.827,39 €**	**9,45 %**	**4.439.129,14 €**	**3,71 %**	**33.300.956,53 €**	**7,83 %**
dont gouvernement et société civile - général	26.176.997,19 €	8,57 %	3.702.200,00 €	3,09 %	29.879.197,19 €	7,03 %
dont politique fiscale et soutien à l'administration fiscale	1.750.000,00 €	0,57 %	250.000,00 €	0,21 %	2.000.000,00 €	0,47 %
dont participation démocratique et société civile	3.662.478,22 €	1,20 %	- €	0,00 %	3.662.478,22 €	0,86 %
Droits de la personne	**3.112.771,39 €**	**1,02 %**	**217.200,00 €**	**0,18 %**	**3.329.971,39 €**	
Organisations et mouvements de défense des droits des femmes et institutions gouvernementales	**1.414.589,02 €**	**0,46 %**	**2.025.000,00 €**	**1,69 %**	**3.439.589,02 €**	
Élimination de la violence à l'égard des femmes et des filles	**2.151.740,87 €**	**0,70 %**	**- €**	**0,00 %**	**2.151.740,87 €**	
dont conflits, paix et sécurité	2.684.830,20 €	0,88 %	736.929,14 €	0,62 %	3.421.759,34 €	0,80 %
Infrastructure et services sociaux divers	6.607.820,97 €	2,16 %	500.000,00 €	0,42 %	7.107.820,97 €	1,67 %
Infrastructure et services economiques	28.283.770,27 €	9,26 %	456.359,00 €	0,38 %	28.740.129,27 €	6,76 %
Transports et entreposage	- €	0,00 %	- €	0,00 %	- €	0,00 %
Communications	1.482.821,71 €	0,49 %	- €	0,00 %	1.482.821,71 €	0,35 %
Énergie : production, distribution et efficacité - général	2.533.471,77 €	0,83 %	- €	0,00 %	2.533.471,77 €	0,60 %
Production d'énergie, sources renouvelables	- €	0,00 %	- €	0,00 %	- €	0,00 %
Production d'énergie, sources non renouvelables	- €	0,00 %	- €	0,00 %	- €	0,00 %
Centrales hybrides	- €	0,00 %	- €	0,00 %	- €	0,00 %
Centrales nucléaires	- €	0,00 %	56.359,00 €	0,05 %	56.359,00 €	0,01 %
Chauffage, refroidissement et distribution d'énergie	750.000,00 €	0,25 %	- €	0,00 %	750.000,00 €	0,18 %
Banques et services financiers	21.812.618,85 €	7,14 %	400.000,00 €	0,33 %	22.212.618,85 €	5,22 %
Entreprises et autres services	1.704.857,94 €	0,56 %	- €	0,00 %	1.704.857,94 €	0,40 %
Production	**26.363.358,12 €**	**8,63 %**	**304.731,00 €**	**0,25 %**	**26.668.089,12 €**	**6,27 %**
Agriculture, sylviculture et pêche	24.763.767,67 €	8,11 %	304.731,00 €	0,25 %	25.068.498,67 €	5,90 %
Industries manufacturières, industries extractives, construction	5.120,00 €	0,00 %	- €	0,00 %	5.120,00 €	0,00 %
Politique commerciale et réglementations	1.515.914,40 €	0,50 %	- €	0,00 %	1.515.914,40 €	0,36 %
Tourisme	78.556,05 €	0,03 %	- €	0,00 %	78.556,05 €	0,02 %
Destination plurisectorielle ou transversale	19.236.668,96 €	6,30 %	- €	0,00 %	19.236.668,96 €	4,52 %
Protection de l'environnement	170.843,00 €	0,06 %	- €	0,00 %	170.843,00 €	0,04 %
Autres multi secteurs	19.065.825,95 €	6,24 %	- €	0,00 %	19.065.825,95 €	4,48 %
dont aide plurisectorielle	6.862.610,40 €	2,25 %	- €	0,00 %	6.862.610,40 €	1,61 %

dont développement et gestion urbaine	260.000,00 €	0,09 %	- €	0,00 %	260.000,00 €	0,06 %
dont développement rural	11.722.090,85 €	3,84 %	- €	0,00 %	11.722.090,85 €	2,76 %
dont développement alternatif non agricole	- €	0,00 %	- €	0,00 %	- €	0,00 %
dont éducation et formation plurisectorielles	221.124,70 €	0,07 %	- €	0,00 %	221.124,70 €	0,05 %
dont institutions scientifiques et de recherche	- €	0,00 %	- €	0,00 %	- €	0,00 %
Aide alimentaire developpementale/ securite alimentaire	1.210.000,00 €	0,40 %	- €	0,00 %	1.210.000,00 €	0,28 %
Aide humanitaire	53.941.625,59 €	17,66 %	- €	0,00 %	53.941.625,59 €	12,69 %
Intervention d'urgence	45.940.169,86 €	15,04 %	- €	0,00 %	45.940.169,86 €	10,81 %
dont assistance matérielle et services d'urgence	39.331.663,66 €	12,87 %	- €	0,00 %	39.331.663,66 €	9,25 %
dont aide alimentaire d'urgence	600.422,00 €	0,20 %	- €	0,00 %	600.422,00 €	0,14 %
dont coordination des secours et services de soutien et de protection	6.008.084,20 €	1,97 %	- €	0,00 %	6.008.084,20 €	1,41 %
Reconstruction et réhabilitation	3.961.116,37 €	1,30 %	- €	0,00 %	3.961.116,37 €	0,93 %
Prévention des catastrophes et préparation à leur survenue	4.040.339,35 €	1,32 %	- €	0,00 %	4.040.339,35 €	0,95 %
Frais administratifs des donneurs	**18.653.772,14 €**	**6,11 %**	**- €**	**0,00 %**	**18.653.772,14 €**	**4,39 %**
Sensibilisation	**3.445.883,25 €**	**1,13 %**	**- €**	**0,00 %**	**3.445.883,25 €**	**0,81 %**
Aide aux réfugiés dans le pays donneur	**213.963,80 €**	**0,07 %**	**- €**	**0,00 %**	**213.963,80 €**	**0,05 %**
Non affecté / non spécifié	**16.290.741,63 €**	**5,33 %**	**93.899.821,79 €**	**78,47 %**	**110.190.563,42 €**	**25,92 %**
Total aide bilaterale & multilaterale ventilable par secteur	**305.497.444,27 €**	**100,00 %**	**119.670.040,93 €**	**100,00 %**	**425.167.485,20 €**	**100,00 %**

LE FONDS DE LA COOPÉRATION AU DÉVELOPPEMENT EN 2019

Prévu par la loi modifiée du 6 janvier 1996 sur la Coopération au développement et l'action humanitaire, le Fonds de la Coopération au développement (FCD) est un instrument qui permet au ministère des Affaires étrangères et européennes de mener à bien des programmes et des projets de coopération qui s'étendent sur plusieurs années.

Le budget de l'Etat a alimenté le FCD de 225,67 millions d'euros en 2019 ; s'y ajoutent l'avoir disponible au 1er janvier, à savoir 23.222,72 euros, ainsi que les recettes en cours d'exercice (4,37 millions d'euros), essentiellement des remboursements par des ONG et des agences, de fonds non déboursés dans le cadre de projets cofinancés par le ministère. En 2019, 3,97 millions d'euros ont également transité via le FCD entre la Coopération danoise et LuxDev en tant que coopération déléguée.

En 2019, un montant total de 226,54 millions d'euros a été déboursé à charge du FCD. LuxDev, en tant que principal mandataire dans le cadre de la mise en œuvre des projets et des programmes relevant de la coopération bilatérale gouvernementale, a bénéficié de la majeure partie, à savoir 114,53 millions d'euros (50,56 %), y inclus les fonds de la coopération déléguée danoise. Suivent les organisations non gouvernementales de développement qui ont perçu 42,40 millions d'euros (18,71 %) dans le cadre du cofinancement de leurs projets et accords-cadres et la prise en charge d'une partie de leurs frais administratifs. Le solde a été dédié aux projets mis en œuvre par le ministère directement avec d'autres partenaires (14,98 %) ou avec des agences multilatérales (12,46 %) ainsi que pour le volet d'appui aux programmes.

DÉBOURSEMENTS À CHARGE DU FCD EN 2019 PAR RUBRIQUE

	APD	%
Programmes et projets mis en œuvre par LuxDev	114.530.079,44 €	50,56 %
Programmes et projets mis en œuvre par des agences et programmes multilatéraux	28.225.852,58 €	12,46 %
Autres programmes et projets bilatéraux	33.946.045,68 €	14,98 %
Coopération avec les ONG (accords-cadres, cofinancements et frais administratifs)	42.395.515,21 €	18,71 %
Appui aux programmes	1.829.959,92 €	0,81 %
Aide humanitaire	4.308.084,20 €	1,90 %
Total	**226.538.636,65 €**	**100,00 %**

ÉVOLUTION DE L'APD

Comme le montre le graphique ci-dessous, l'aide publique au développement luxembourgeoise connut d'abord une croissance lente mais constante.

A l'occasion du Sommet de la terre à Rio de Janeiro en juin 1992, le Premier ministre Jacques Santer annonçait solennellement la volonté du Luxembourg « d'arriver à 0,7 % du RNB à l'an 2000 ». Cet objectif fut confirmé par la suite et en 1999, lors de la formation du gouvernement, il fut décidé de se fixer comme objectif le taux de 0,7 % en 2000, puis d'augmenter cette aide « en vue de se rapprocher du 1 % en fin de législature ».

La cible des 0,7 % du RNB fut atteinte comme prévu en 2000 et les années suivantes virent la confirmation de cet engagement, l'APD ne redescendant jamais sous ce seuil. En 2009, l'aide publique luxembourgeoise dépassa pour la première fois le seuil de 1 % du RNB.

Cet objectif est toujours d'actualité même si certaines années le ratio APD/RNB varie légèrement aux alentours du 1 %, conséquence des réévaluations du RNB en cours d'année.

ÉVOLUTION DE L'APD ENTRE 1985 ET 2019 EN VOLUME

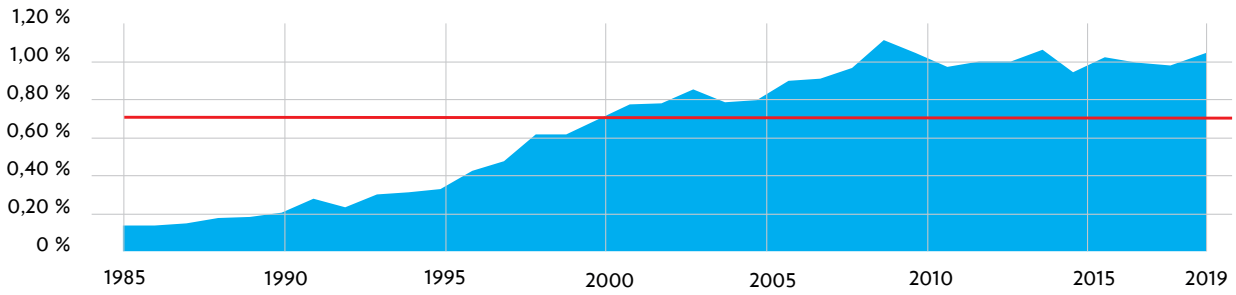

ÉVOLUTION DE LA RELATION APD/RNB ENTRE 1985 ET 2019

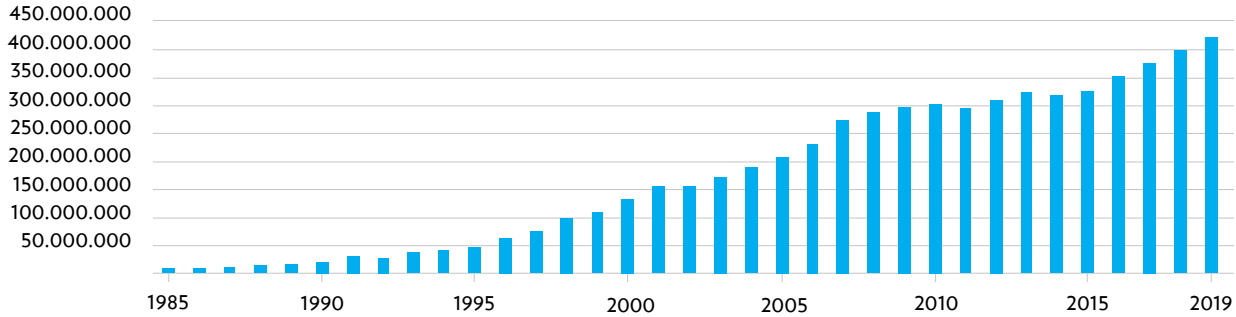

ÉVOLUTION DEPUIS 1985 DE L'AIDE PUBLIQUE AU DÉVELOPPEMENT PAR RAPPORT AU REVENU NATIONAL BRUT

ANNÉE	APD NETTE	RNB	APD EN % DU RNB
1985	9.082.818,75 €	6.536.208.567,70 €	0,14 %
1986	9.672.805,34 €	7.005.669.324,91 €	0,14 %
1987	11.110.587,78 €	7.370.147.174,39 €	0,15 %
1988	14.201.572,14 €	8.058.002.126,93 €	0,18 %
1989	16.566.228,47 €	9.109.318.565,49 €	0,18 %
1990	20.751.910,64 €	10.001.065.942,16 €	0,21 %
1991	31.284.162,83 €	11.146.433.184,02 €	0,28 %
1992	27.739.285,42 €	11.701.516.364,69 €	0,24 %
1993	38.200.392,17 €	12.671.598.095,19 €	0,30 %
1994	41.596.533,46 €	13.252.189.519,56 €	0,31 %
1995	46.113.000,00 €	13.992.800.000,00 €	0,33 %
1996	63.077.000,00 €	14.705.000.000,00 €	0,43 %
1997	75.596.000,00 €	15.803.700.000,00 €	0,48 %
1998	98.829.000,00 €	16.020.300.000,00 €	0,62 %
1999	110.118.000,00 €	17.868.200.000,00 €	0,62 %
2000	133.433.659,00 €	19.170.400.000,00 €	0,70 %
2001	155.128.137,00 €	20.050.300.000,00 €	0,77 %
2002	155.735.183,00 €	19.897.800.000,00 €	0,78 %
2003	171.677.042,00 €	20.027.700.000,00 €	0,86 %
2004	188.981.534,00 €	23.988.000.000,00 €	0,79 %
2005	207.387.692,00 €	26.007.300.000,00 €	0,80 %
2006	231.510.318,00 €	25.800.400.000,00 €	0,90 %
2007	275.135.892,00 €	30.158.600.000,00 €	0,91 %
2008	287.679.785,00 €	29.729.000.000,00 €	0,97 %
2009	297.817.177,00 €	25.126.100.000,00 €	1,11 %
2010	304.031.901,10 €	28.633.700.000,00 €	1,05 %
2011	294.322.548,33 €	30.250.700.000,00 €	0,97 %
2012	310.447.807,61 €	30.927.066.000,00 €	1,00 %
2013	323.037.939,00 €	32.284.000.000,00 €	1,00 %
2014	318.347.926,85 €	29.970.000.000,00 €	1,06 %
2015	324.941.071,12 €	34.352.350.000,00 €	0,95 %
2016	353.143.813,00 €	34.550.000.000,00 €	1,02 %
2017	377.093.413,53 €	37.790.000.000,00 €	1,00 %
2018	401.296.347,29 €	40.767.580.800,104 €	0,98 %
2019	**420.797.574,94 €**	**40.350.000.000,000 €**	**1,04 %**

LA COOPÉRATION LUXEMBOURGEOISE ET SES PARTENAIRES

AFRIQUE

BURKINA FASO

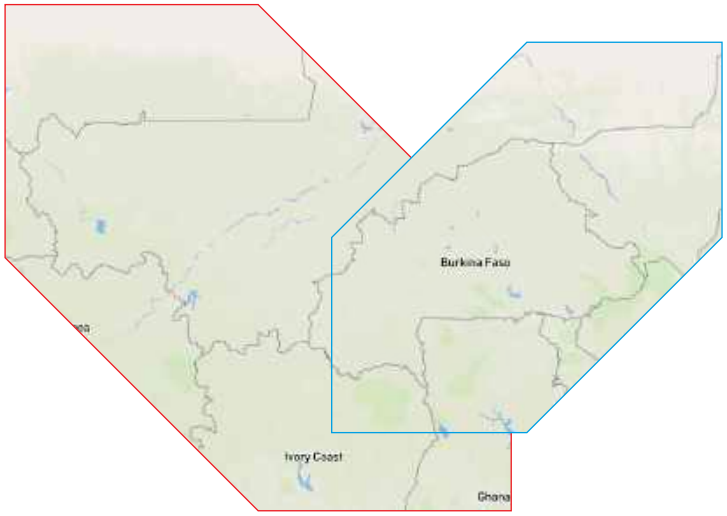

Les relations de coopération au développement entre le Burkina Faso et le Grand-Duché remontent à 1996. Afin de cimenter davantage ces liens, les deux pays ont signé le 27 octobre 1999 un premier Accord-cadre de coopération auquel ont succédé les signatures de trois Programmes indicatifs de coopération (PIC). L'année 2019 a donc été marquée par le vingtième anniversaire des relations entre le Luxembourg et le Burkina Faso, évènement qui a été célébré lors de la visite de travail de la ministre Paulette Lenert, le 21 octobre 2019. Actuellement les relations de coopération au développement sont régies par le PIC III (2017-2021), signé le 21 novembre 2016 entre les deux gouvernements.

Le PIC III est doté d'une enveloppe budgétaire indicative de 88,5 millions d'euros et se concentre sur les secteurs (i) de la gestion durable des ressources naturelles, (ii) de l'éducation, de l'enseignement et de la formation technique et professionnelle ainsi que, (iii) des technologies de l'information et de la communication (TIC). Les interventions dans ces domaines sont mises en œuvre par l'agence luxembourgeoise de développement, LuxDev, auxquelles s'ajoute le mandat pour la période 2016-2022 octroyé à l'ONG SOS FAIM Luxembourg dans le domaine de la microfinance en milieu rural. En vue d'un nouveau projet d'appui au cadastre fiscal burkinabè, une étude de faisabilité a été réalisée et partagée avec la Direction de la Coopération au développement et de l'Action humanitaire, fin 2019.

Le PIC III prévoit la tenue annuelle de Commissions de partenariat, espace privilégié de dialogue entre les deux pays, qui permet également de dresser un état des lieux des relations dans le domaine de la coopération au développement. La 11ème Commission de partenariat s'est tenue le 21 octobre 2019 à Ouagadougou, co-présidée par la ministre Lenert, et a permis de passer en revue les programmes bilatéraux en cours. En marge de la tenue de la Commission de partenariat, deux protocoles d'accord bilatéraux à hauteur de 19,2 millions d'euros relatifs à des nouveaux projets d'appui au Burkina Faso ont été signés, dont 13 millions d'euros

Unité de transformation de karité

Jeune couturière au village artisanal de Ouagadougou

dans les domaines de l'éducation et de la formation professionnelle – Appui à la politique sectorielle de l'enseignement et de la formation technique et professionnelle ainsi qu'une augmentation budgétaire de 6,2 millions d'euros du Programme d'appui pour la mise en œuvre du Plan Sectoriel de l'Education et de la Formation. En outre, une extension temporelle de 18 mois a été validée concernant le programme d'appui au développement des TIC au Burkina Faso.

Dans le cadre de sa visite de travail au Burkina Faso, la ministre Lenert a prononcé un discours d'ouverture lors de la 4ème édition de la Semaine Africaine de la Microfinance qui a réuni plus de 800 participants. Elle a aussi profité de sa mission pour visiter des projets financés par la Coopération luxembourgeoise et s'est entretenue bilatéralement avec le président du Burkina Faso, M. R. M. Kaboré, le Premier ministre, M. Dabiré, ainsi qu'avec son homologue, le Ministre de l'Economie, des Finances et du Développement, M. L. Kaboré.

Sur le plan multilatéral, la Coopération luxembourgeoise a poursuivi, en 2019, ses appuis dans les domaines de la gouvernance locale et de l'entrepreneuriat des jeunes, à travers un projet mis en œuvre par le Programme des Nations unies pour le Développement (PNUD). Deux autres acteurs multilatéraux ont par ailleurs continué à bénéficier de l'appui financier du Luxembourg en 2019, à savoir, le Fonds des Nations unies pour la Population (FNUAP) à travers un projet d'autonomisation et de santé reproductive pour femmes et jeunes vulnérables ainsi que le Fonds d'Equipement des Nations unies (UNCDF) qui a délivré des appuis à l'innovation dans le domaine de la finance digitale inclusive en vue d'appuyer la résilience économique et climatique des populations. Ce dernier volet bénéficie d'un appui financier du Ministère de l'Environnement, du Climat et du Développement durable (MECDD) à hauteur de 3,2 millions d'euros pour la période allant de 2019-2022. En outre, un projet novateur en faveur de la filière karité a été réalisé avec l'Unité nationale de mise en œuvre du Cadre intégré renforcé (CIR).

Finalement, en 2019, 15 ONG luxembourgeoises étaient actives au Burkina Faso et ont poursuivi la mise en œuvre de plus de 40 projets cofinancés par la Coopération luxembourgeoise pour un volume total pluriannuel de plus de 17 millions d'euros.

AFRIQUE

CABO VERDE

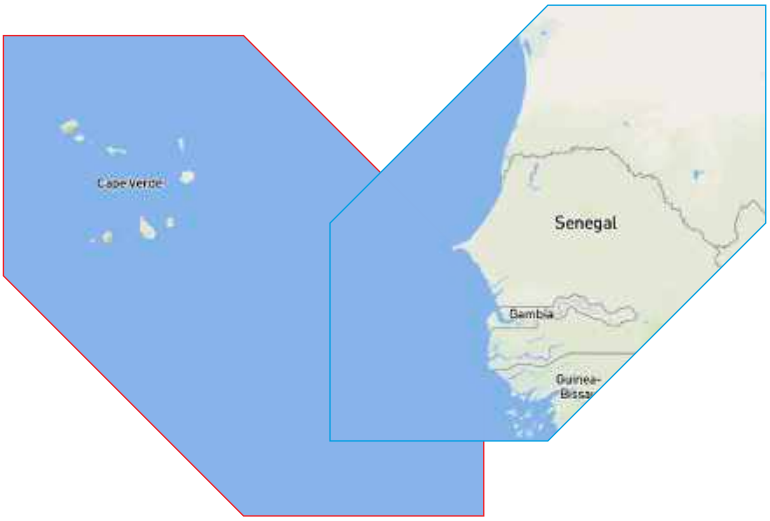

La République du Cabo Verde et le Grand-Duché entretiennent des relations de longue date, ancrées principalement dans les liens de coopération au développement et ponctuées par une quinzaine de visites de haut niveau, notamment la visite au Cabo Verde de Son Altesse Royale le Grand-Duc Henri, en mars 2015. Engagé depuis 1993 dans ce pays partenaire, le Luxembourg figure aujourd'hui parmi les principaux bailleurs au Cabo Verde, puisqu'après sa graduation en 2008, de la catégorie des pays les moins avancés à celle des pays à revenu intermédiaire, les donateurs se sont entre-temps pour la plupart retirés.

Sur le plan des visites bilatérales il est à noter que la visite d'Etat au Luxembourg du Président du Cabo Verde, prévue en avril 2019, a dû être reportée à la suite du décès de S.A.R. le Grand-Duc Jean. Le ministre des Affaires étrangères et des Communautés du Cabo Verde, M. Luís Filipe Tavares, s'est rendu à Luxembourg le 19 avril, où il a eu une réunion de travail avec la ministre Paulette Lenert. Cette rencontre était suivie de la visite de travail au Cabo Verde, du 30 juin au 4 juillet de la ministre Lenert. Il s'agissait de sa première visite, depuis sa prise de fonction en début d'année, dans un pays partenaire prioritaire de la Coopération luxembourgeoise. Outre les échanges bilatéraux menés avec les autorités capverdiennes, la visite a été marquée par l'intervention de la ministre Lenert lors de l'ouverture du Cabo Verde Investment Forum à Sal, la tenue de la 19ème Commission de Partenariat entre les deux pays, ainsi que la visite des réalisations et programmes de développement actuellement mis en œuvre par la Coopération luxembourgeoise sur l'archipel.

La Commission de Partenariat a permis aux autorités de dresser le bilan de la mise en œuvre du 4ème Programme indicatif de Coopération (2016-2020) et de formellement lancer la phase d'identification d'un prochain Programme de partenariat pluriannuel pour la période 2021 à 2025. Ce dernier, articulé autour

Apprentie de cuisine au sein de l' 'Escola de Hotelaria e Turismo' (EHTCV)

du triptyque « Développement-Climat-Energie », se distinguera par son caractère innovant dans la mesure où, il ira au-delà de la seule coopération au développement pour améliorer la cohérence avec les autres vecteurs de la politique étrangère luxembourgeoise dans une logique de renforcement de l'impact global de l'action luxembourgeoise et d'une diversification accrue des relations entre les deux pays. Cette nouvelle démarche s'inscrit dans le cadre de la mise en œuvre progressive d'une approche « pangouvernementale » dans les pays partenaires de la Coopération luxembourgeoise, approche retenue par le Conseil de gouvernement en septembre 2019 et figurant par ailleurs dans l'Accord de coalition 2018-2023 du gouvernement luxembourgeois. Etant donné que le Cabo Verde constitue le pays-partenaire avec lequel les relations de partenariat sont les plus diversifiées, le Conseil de gouvernement l'a désigné en tant que pays-pilote pour mettre en œuvre cette nouvelle approche dès 2021.

En marge de la Commission de partenariat, une augmentation budgétaire du PIC IV de près de 2,55 millions d'euros a par ailleurs été entérinée au bénéfice des programmes « Energies renouvelables », « Eau et Assainissement » et « Appui au recensement général de la population et du logement 2020 ». Avec ces augmentations budgétaires, l'investissement total du Luxembourg dans le cadre du PIC IV se situe à près de 58 millions d'euros.

En 2019, trois ONG luxembourgeoises intervenaient au Cabo Verde sur financement du MAEE - « ECPAT Luxembourg » (violence basée sur le genre), « Beetebuerg Hëlleft » (éducation de base) et « OGBL Solidarité Syndicale » (formation syndicale).

A noter finalement qu'en 2019, la société luxembourgeoise « Interact » a bénéficié d'un co-financement de la part du MAEE à hauteur de 100.000 euros, dans le cadre du 3ème appel à projets de la Business Partnership Facility. Le projet d'« Interact » vise l'optimisation des performances des systèmes et réseaux urbains numériques connectés, en lien avec les technologies d'intelligence artificielle.

AFRIQUE

MALI

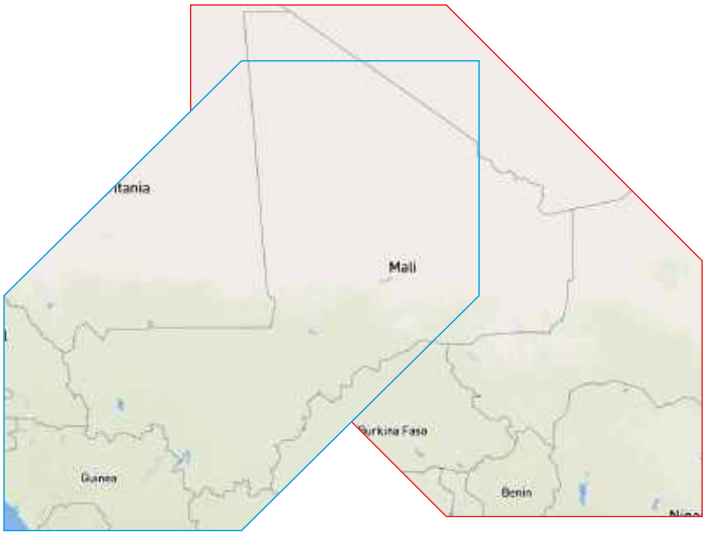

La coopération au développement avec le Mali intervient dans le cadre du troisième Programme Indicatif de Coopération (PIC III, 2015-2019), doté d'une enveloppe indicative initiale de 55 millions €. Lors de la 10e Commission de partenariat qui s'est tenue le 4 avril 2019 et, en ligne avec les recommandations de la revue à mi-parcours du PIC III, ce dernier a été officiellement prolongé d'une année jusqu'à fin 2020 afin de renforcer la pérennité des acquis et mieux préparer le prochain cycle de programmation. Les deux axes d'intervention de ce nouveau cycle de programmation, le PIC IV, qui couvrira la période 2021-2025, ont également été retenus à cette occasion :

- Une agriculture productive et un secteur privé dynamique pour lutter contre la pauvreté en zone rurale et pour développer l'emploi des jeunes et des femmes ; et
- La formation professionnelle et l'insertion socio-économique des jeunes et des femmes.

La prolongation du PIC III a entrainé des augmentations budgétaires de la part du Luxembourg à hauteur de 15 millions d'euros, qui ont été complétées par un engagement de l'Etat malien à finaliser les travaux d'aménagement hydroagricoles de 510 ha dans la plaine de San Ouest (région de Ségou). Les investissements de longue date de la Coopération luxembourgeoise dans cette plaine devraient, à terme, permettre d'augmenter la disponibilité de terres agricoles de plus de 1.900 exploitants et la sécurité alimentaire et nutritionnelle de près de 9.500 bénéficiaires.

Dans la région de Gao dans le nord du Mali, la Coopération luxembourgeoise a accompagné les producteurs maraîchers de Tacharane dans la réalisation d'un mini forage équipé en pompe solaire, d'un réseau de canalisation et d'un magasin de stockage et de vente. Ayant bénéficié par la suite de formations professionnalisantes, l'association des producteurs a pu largement améliorer ses rendements et accueille aujourd'hui des jeunes maraîchers en apprentissage.

Visite du 'TalentHub' au sein du Lycée Technique des Arts et Métiers au Luxembourg par le ministre de l'Emploi et de la Formation professionnelle du Mali, Me Jean-Claude Sidibé.

Grâce à l'appui financier du Luxembourg, ONU Femmes a pu lancer en avril 2019 une plateforme simple et adaptée pour renforcer la commercialisation des produits agricoles des femmes rurales.

De plus, le Luxembourg a assuré le rôle de coordonnateur des partenaires techniques et financiers dans le secteur de la formation professionnelle au Mali. Dans ce contexte, le ministre de l'Emploi et de la Formation professionnelle du Mali, Me Jean-Claude Sidibé, s'est rendu à Luxembourg, les 10 et 11 octobre, pour mieux connaître le système luxembourgeois de formation professionnelle et de formation en entrepreneuriat pour les jeunes. Il a visité l'Agence de Transfert de Technologie Financière / *House of Training*, l'Institut de formation sectoriel du bâtiment à Bettembourg, le Lycée Technique du Centre ainsi que le *TalentHub* au sein du Lycée Technique des Arts et Métiers. La mise en place de partenariats public-privé figurait également au centre des échanges lors de cette visite.

Afin d'améliorer l'employabilité des jeunes et de leurs revenus et de favoriser la création et la gestion de micro- et petites entreprises en zones rurales, le Bureau international du Travail (BIT), à travers un financement de la Coopération luxembourgeoise, a renforcé en 2019 les capacités en entrepreneuriat de 45 cadres des agences nationales de promotion de l'emploi. 203 micro-entrepreneurs ont par ailleurs renforcé leurs capacités en entrepreneuriat et 1.281 jeunes micro-entrepreneurs ont été appuyés par le Réseau GERME (« Gérez Mieux Votre Entreprise »).

Enfin, il est à noter que huit ONG luxembourgeoises (Croix-Rouge luxembourgeoise, ECPAT, Fondation Raoul Follereau, Handicap International, SOS Villages d'Enfants, Fondation Partage, SOS Faim et Caritas) ont mené des projets en 2019 au Mali dans les secteurs de la santé, de l'eau et de l'assainissement, de l'éducation et de la formation professionnelle, du développement rural et agricole, de l'aide d'urgence ainsi que de l'élimination de la violence à l'égard des femmes.

AFRIQUE

NIGER

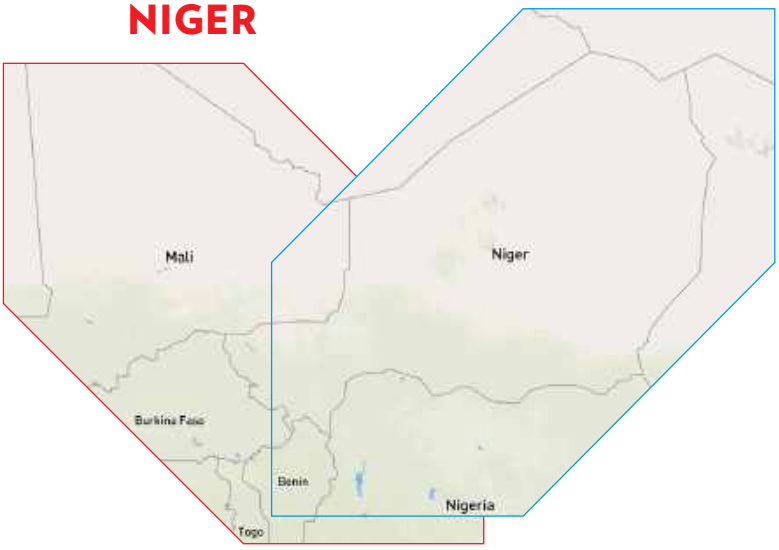

Le Luxembourg a lancé ses premières activités de coopération au Niger en 1989. L'année 2019 a donc été marquée par le trentième anniversaire des relations bilatérales dans le domaine de la coopération au développement entre les deux pays, anniversaire qui a été officiellement célébré en marge de la visite de travail de la ministre Lenert, du 17 au 20 octobre 2019. Actuellement, les relations de coopération au développement sont encadrées par le PIC III, signé le 26 septembre 2015 et couvrant la période 2016-2020. Doté d'une enveloppe indicative initiale de 67 millions d'euros et portée à 97 millions d'euros en 2019, le PIC III se concentre sur les secteurs de (i) l'enseignement de base et de la formation professionnelle, (ii) du développement durable et, (iii) de l'eau et de l'assainissement. Ces interventions dans le domaine de la coopération bilatérale mise en œuvre par l'agence de développement luxembourgeoise, LuxDev, ont progressivement atteint leur rythme de croisière. A la coopération bilatérale s'ajoutent les interventions de coopération multilatérale, l'action humanitaire et les actions d'ONG luxembourgeoises.

La 12ième Commission de partenariat s'est tenue le 18 octobre 2019 à Niamey et a été co-présidée par la ministre Lenert. Espace privilégié de dialogue entre les autorités des deux pays, celle-ci a permis de dresser le bilan de la coopération bilatérale. Malgré la dégradation de la situation sécuritaire au Sahel et au Niger en particulier et ses implications en termes de coopération au développement, la mise en œuvre des différents programmes de la Coopération luxembourgeoise a pu se poursuivre sans incidents. Sur base des résultats encourageants enregistrés au cours de l'exercice 2018/2019, des augmentations budgétaires ont été validées dans les secteurs de l'eau et l'assainissement et du développement rural, à hauteur respectivement de 6,86 millions d'euros et 3,19 millions d'euros. En outre, un Protocole d'accord a été signé à hauteur de 1,46 millions d'euros pour un projet d'appui à la chaîne des dépenses publiques. Le total des augmentations budgétaires accordées en 2019 dans le cadre du PIC III s'élève ainsi à 11,5 millions d'euros.

Dans le secteur de l'eau et assainissement, pour lequel le Luxembourg assume le rôle de chef de file des partenaires techniques et financiers au Niger, un accord de coopération déléguée à hauteur de 15 millions d'euros a été signé avec le Royaume des Pays-Bas,

Inauguration d'une crèche pour les étudiants et étudiantes de l'Université de Niamey

Elèves de l'Ecole Madina 3
à Niamey

le 12 novembre 2019. Ce dernier s'ajoute à un accord de coopération déléguée signé avec le Danemark en décembre 2017, à hauteur de 26 millions d'euros, ainsi qu'à une contribution de l'UE dans le cadre de l'Alliance Sahel à hauteur de 8 millions d'euros, illustrant ainsi la confiance des autres bailleurs envers l'engagement et le professionnalisme du Luxembourg dans un secteur vital pour le Niger et sa population.

Dans le cadre de la coopération multilatérale, le Luxembourg a continué son soutien au Fonds des Nations unies pour la Population (FNUAP) pour un programme d'appui à l'intégration des droits, de la santé des adolescents et de la maîtrise de la croissance démographique (programme Illimin) et a démarré un nouveau programme avec le Fonds des Nations unies pour l'enfance (UNICEF) poursuivant l'objectif d'une meilleure nutrition des nouveau-nés pendant les mille premiers jours.

Toujours dans le cadre du PIC III, le Luxembourg a poursuivi son appui financier au fonds commun des donateurs du Dispositif national de prévention et de gestion des crises alimentaires (DNPGCA) de l'Etat nigérien.

Dans la poursuite de son approche globale, intégrée et cohérente - l'approche dite « 3D » - le Luxembourg a appuyé la mission civile de l'Union européenne « EUCAP SAHEL Niger », basée à Niamey et à Agadez et ayant pour objectif de renforcer les capacités de lutte contre le terrorisme et la criminalité organisée des différentes forces de sécurité. Le Luxembourg a financé depuis 2013 quatre projets au profit des forces de défense et de sécurité nigériennes. Le 5ème projet pour un montant total de 767.000 euros consiste à soutenir l'acquisition de 32 modules containers à des fins de réhabilitation des postes de contrôle dans les zones d'accès/de sortie à la capitale ainsi que dans certaines villes des régions d'Agadez, de Tahoua et de Zinder, ainsi qu'à l'acquisition d'un véhicule tout terrain spécialement équipé pour des missions en milieu désertique.

En 2019, sept ONG luxembourgeoises, actuellement sous accord-cadre pluriannuel avec le MAEE à hauteur de 6,8 millions d'euros, mettent en œuvre des projets de développement au Niger. Par ailleurs, quatre ONG luxembourgeoises mettent en œuvre des projets humanitaires.

Enfin, le Luxembourg a participé au sommet de l'Union africaine (UA) qui s'est tenu à Niamey du 7 au 8 juillet. Dans ce contexte le bureau d'Ambassade a financé plusieurs microprojets, notamment à travers une coopération avec la Fondation Tattali Iyali ; projet qui a permis de contribuer à l'arborisation de la ville de Niamey et d'organiser une exposition dédiée aux trésors du Niger.

AFRIQUE

SÉNÉGAL

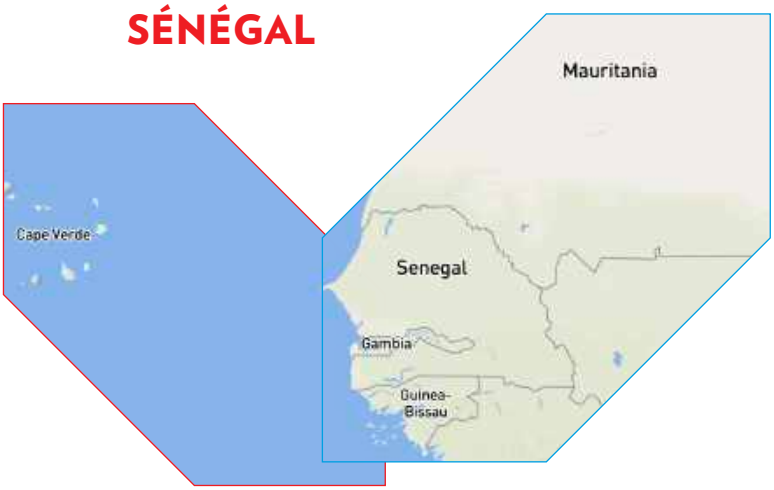

L'année 2019 a débuté avec l'inauguration du Centre de Formation professionnelle du Nioro du Rip, réalisé sur financement luxembourgeois, par le Président de la République du Sénégal M. Macky Sall et l'Ambassadeur du Grand-Duché de Luxembourg, Mme Nicole Bintner-Bakshian le 21 janvier. Une semaine plus tard, un second Centre de Formation professionnelle a été inauguré dans la ville de Gossas. Les deux centres de formation ont été construits dans le cadre du troisième Programme indicatif de Coopération (PIC III, 2012-2017) entre le Sénégal et le Luxembourg, et ont vu leur finalisation en 2018. L'année 2019 a également vu la continuation de la mise en œuvre du cadre actuel de la coopération avec le Sénégal, le quatrième Programme indicatif de Coopération (PIC IV, 2018-2022) signé en 2018 et doté d'une enveloppe indicative de 65 millions €. Les projets dans le cadre du PIC IV suivent deux volets essentiels : (i) la santé et la protection sociale et, (ii) la formation professionnelle et technique (FPT) et l'employabilité des jeunes.

Suite à la nouvelle du décès de Son Altesse Royale le Grand-Duc Jean, madame la Ministre Paulette Lenert a dû reporter sa participation à une visite de travail officielle au Sénégal en avril 2019. La visite qui a néanmoins été maintenue sur le plan technique a entre autres permis de poser la première pierre du centre de prise en charge des victimes de violence sexuelle à Ziguinchor en partenariat avec l'ONG luxembourgeoise SAN ACCESS et l'ONG régionale ENDA Santé. Le centre vise à promouvoir un environnement favorable pour l'amélioration de la santé et du bien-être des jeunes victimes de violences, notamment sexuelles, en Casamance (Sénégal) et dans les pays voisins (Gambie, Guinée Bissau).

L'année 2019 a également été marquée par le démarrage des activités du Fonds des Nations unies pour la Population (FNUAP) qui visent à améliorer l'accès des populations les plus vulnérables à des services de santé de base avec un accent particulier sur la promotion de la jeunesse et notamment des jeunes filles. Grâce au financement du Luxembourg, le FNUAP a pu faire passer à l'échelle l'initiative du Club de jeunes

Promouvoir la couverture sanitaire universelle pour les populations du Sénégal

Etudiants du Lycée technique Peytavin à Saint-Louis

filles leaders avec plus de 480 jeunes filles et adolescentes enrôlées à ce jour dans la zone de concentration du projet. Dans les régions où près de 30 % des jeunes filles âgées de moins de 19 ans sont déjà mères, le club de jeunes leaders vise à renforcer le leadership des adolescentes et jeunes filles dans la lutte contre les grossesses précoces et les mariages d'enfants, la promotion de l'aspect genre, la scolarisation des jeunes filles et leur employabilité.

Le Luxembourg a également continué son engagement de longue date en faveur du Programme alimentaire mondial (PAM) et de son initiative phare « *school feeding* » au Sénégal et dans la sous-région. Au Sénégal, le PAM fournit chaque jour des repas sains et nutritifs à 106.000 écoliers dans 516 écoles élémentaires des 6 régions avec les taux les plus élevés en matière d'insécurité alimentaire et nutritionnelle, en promouvant en particulier la fréquentation scolaire des jeunes filles ainsi que des bonnes pratiques nutritionnelles. Produits localement, les repas scolaires permettent de stimuler la production agricole et l'économie locale.

Toujours dans les domaines sanitaire et alimentaire, le Luxembourg a poursuivi son soutien à l'Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) dans l'amélioration des capacités de surveillance et de réponse aux urgences de sécurité sanitaire des aliments au Sénégal. Des premiers résultats encourageants sont aujourd'hui disponibles, dont l'adoption par le Sénégal de son plan national de réponse aux urgences en matière de sécurité sanitaire alimentaire. En ligne avec la volonté de la Coopération luxembourgeoise de soutenir la coopération Sud-Sud, le Sénégal, fort de ses propres expériences, est désormais en mesure d'appuyer à son tour le Burkina Faso dans l'élaboration et l'opérationnalisation de son Plan national de réponse aux urgences en matière de sécurité sanitaire des aliments.

A noter finalement que huit ONG luxembourgeoises (Stops Aids Now/ACCESS, Croix-Rouge luxembourgeoise, Guiden & Scouten, Frères des Hommes, PADEM, ECPAT, Pharmaciens sans frontières, SOS Villages d'Enfants Monde) ont mené des projets en 2019 au Sénégal dans les secteurs de la santé, de la nutrition et des services sociaux de base, de l'éducation et de la formation professionnelle, du développement rural et agricole, de l'aide d'urgence ainsi que de l'élimination de la violence à l'égard des femmes.

AFRIQUE

SAHEL

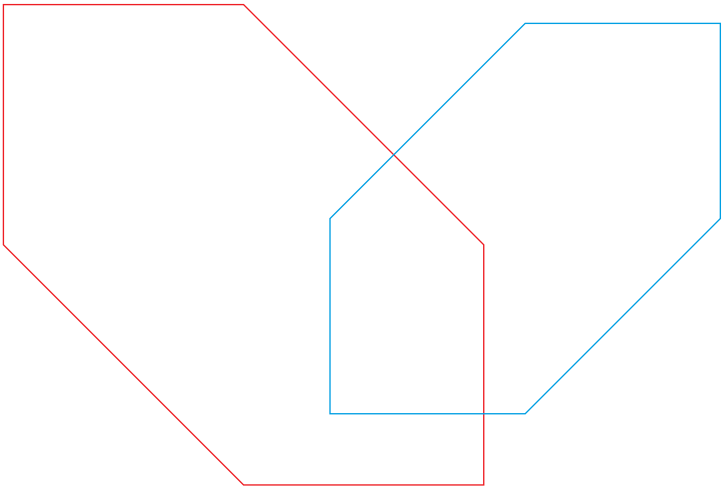

L'engagement accru du Luxembourg sur le plan de la sécurité et de la défense au Sahel va de pair avec une coopération renforcée en faveur de la gouvernance et du respect des droits humains. Depuis 2018, le Luxembourg soutient le Haut-Commissariat des Nations unies aux droits de l'homme (HCDH) dans l'élaboration d'un Cadre de conformité pour le respect des droits humains et du droit international humanitaire pour les opérations de la force conjointe du G5 Sahel. Des progrès significatifs ont été réalisés en 2019 en matière de règles et procédures, notamment en adoptant le Code de conduite et de discipline et les procédures standardisées pour la capture, rétention, transfert et libération de civils. La paix et la stabilité étant fondamentales pour le développement socio-économique et la construction d'institutions et de communautés fortes, le Luxembourg appuie également, depuis 2017, le Programme des Nations unies pour le Développement (PNUD) pour la mise en œuvre d'un projet régional de renforcement de la sécurité humaine et de la résilience communautaire au Sahel. Ainsi, afin de renforcer l'accès inclusif aux ressources et à des moyens de subsistance durables, le projet a pu notamment créer, en 2019, une chaîne de valeur autour de la culture de la moringa – la plante dite aux mille bienfaits – bénéficiant ainsi directement à 100 femmes de la région de Tillabéry au Niger.

La santé et le bien-être étant un pilier de la Coopération luxembourgeoise, le Luxembourg a renforcé en 2019 ses relations avec l'Organisation mondiale de la Santé (OMS), notamment dans le contexte du Partenariat pour la Couverture sanitaire universelle (CSU), un programme régional qui vise à appuyer les pays dans l'élaboration de leurs feuilles de route nationales. En septembre 2019, le député M. Marc Angel, « Champion ONUSIDA» pour les objectifs de traitement 90-90-90 a effectué une visite de travail en Guinée Bissau et au Sénégal afin de sensibiliser les gouvernements à l'importance d'accélérer les efforts nationaux dans la lutte contre le VIH/Sida, en mettant un accent renforcé sur le rôle de la société civile, plus particulièrement pour atteindre les populations vulnérables. Dans le domaine de la santé, et en particulier de la lutte contre les maladies transmissibles, dont le VIH/Sida, le Luxembourg a continué ainsi non seulement à s'engager sur le plan financier mais également sur le plan politique en faveur de la région de l'Afrique de l'Ouest et du Centre.

Plus de 35 journées de formations et d'assistance technique ont en outre été délivrées au cours de l'année par la ATTF / *House of Training* en collaboration avec la Banque Centrale des Etats de l'Afrique de l'Ouest (BCEAO). Depuis les débuts de ce partenariat en 2013, environ 1000 salariés de la BCEAO et de 144 banques commerciales de l'UEMOA (Union Economique et Monétaire Ouest Africaine) ont pu participer à plus de 40 séminaires organisés sur des sujets d'actualité importants pour le secteur financier de l'UEMOA, notamment l'implémentation des accords de Bâle II-III ou encore les risques liés à la cybercriminalité.

AMÉRIQUE CENTRALE

EL SALVADOR

Les relations de coopération entre le Luxembourg et le Salvador ont débuté en 1993, dans le cadre des efforts de reconstruction du pays après la guerre civile. Le Salvador avait le statut de pays partenaire prioritaire de la Coopération luxembourgeoise jusqu'en 2015 et les récents progrès de développement ont permis d'initier une nouvelle approche de partenariat innovante et inclusive.

L'année 2019 était marquée par la continuité des principaux projets bilatéraux en matière de coopération au développement, en collaboration étroite avec le nouveau gouvernement du Président Bukele, qui a pris ses fonctions en juin 2019. L'aide au développement du Luxembourg s'est concentrée sur trois domaines clés, à travers des projets innovateurs visant :

- l'appui à la politique sociale du gouvernement salvadorien,
- l'appui à la société civile via le « Fondo Concursable » géré par le gouvernement salvadorien, et
- l'appui à la Coopération Sud-Sud et triangulaire.

Ces projets sont directement exécutés par le gouvernement salvadorien, le rôle de LuxDev se limitant à l'accompagnement et au suivi.

En 2019, la Coopération luxembourgeoise a réitéré son soutien à l'ONG FUNDE, un partenaire de longue date, dans le domaine de la transparence fiscale et de la lutte contre la corruption. Par ailleurs, l'ATTF / *House of Training* a poursuivi la formation de professionnels du secteur financier, notamment sur les thèmes de la mise en conformité et des normes internationales d'information financière (IFRS). Le Luxembourg continue également à appuyer l'examen multidimensionnel de pays, réalisé par le Centre de développement de l'OCDE.

Le Luxembourg a poursuivi son soutien au Système d'intégration centre-américain (SICA), basé à San Salvador et dont le Salvador est pays membre, notamment pour un projet régional pour femmes

Atelier avec groupe de jeunes dans le cadre du Fondo concursable

Rencontre régionale sur l'auto-entreprenariat financée dans le cadre du Fonds de Coopération Sud-Sud Luxembourg-El Salvador (FOSAL)

entrepreneurs avec le Centre pour la promotion de la micro et petite entreprise en Amérique centrale (CENPROMYPE). Ce projet clé est dédié à l'égalité hommes-femmes et à la promotion des droits économiques des femmes. Le Luxembourg a également soutenu un projet régional pour l'inclusion et la participation politique, économique et sociale de groupes vulnérables (populations autochtones et jeunes) avec le Secrétariat général du SICA.

En 2019, une ONG était active au Salvador et a poursuivi la mise en œuvre de deux projets cofinancés par la Coopération luxembourgeoise pour un volume pluriannuel de 256.503,56 euros.

AMÉRIQUE CENTRALE

NICARAGUA

Les premières relations de coopération au développement entre le Nicaragua et le Luxembourg se sont établies en 1993. Le premier accord général de coopération définissant les relations de coopération entre le Nicaragua et le Luxembourg a été signé au cours de l'année 2000. Les secteurs du tourisme, de la santé et de la formation professionnelle sont les domaines prioritaires traditionnels de la Coopération luxembourgeoise au Nicaragua.

En raison de la crise socio-politique qui a débuté en avril 2018, le Luxembourg a adapté son soutien d'aide au développement au Nicaragua. Les déboursements directs au gouvernement ayant été gelés et le nouveau Programme indicatif de coopération (PIC) n'ayant pas été signé, l'année 2019 a été marquée par la fin des programmes bilatéraux en tourisme, en formation professionnelle et en santé. Concernant le dernier, il faut notamment mentionner la construction d'un hôpital de premiers soins à El Cuá, qui permettra de délivrer des soins de santé de qualité à une population rurale de plus de 50 000 personnes.

L'année 2019 a permis à la Coopération luxembourgeoise de repositionner son aide au développement au Nicaragua afin d'assurer un appui humanitaire à la population et de renforcer son appui à la société civile nicaraguayenne, notamment en matière de défense des droits humains et valeurs démocratiques. Ainsi, ont été signés en 2019 un appui au programme de repas scolaires du PAM visant la sécurité alimentaire dans les zones rurales, de même qu'un nouveau financement au Fonds d'appui à la Société Civile (FASOC) géré par OXFAM ainsi qu'un projet de l'ONG Frontline Defenders pour soutenir les défenseurs des droits humains. La coopération avec les ONG locales a également été renforcée à travers le fonds microprojets de l'Ambassade à Managua.

Deux ONG luxembourgeoises, Frère des hommes et Terre des hommes ont mis en œuvre des projets en 2019, ciblant la prise en charge intégrale d'enfants et de jeunes en risque social, le renforcement de capacités (y inclus alimentaire) et l'économie informelle.

Enfin, le Luxembourg a poursuivi le renforcement de son appui à des projets régionaux en Amérique centrale, notamment du Système d'intégration centre-américain (SICA), dont le Nicaragua est membre.

PAM-programme de repas scolaires à San Rafael del Norte

AMÉRIQUE CENTRALE

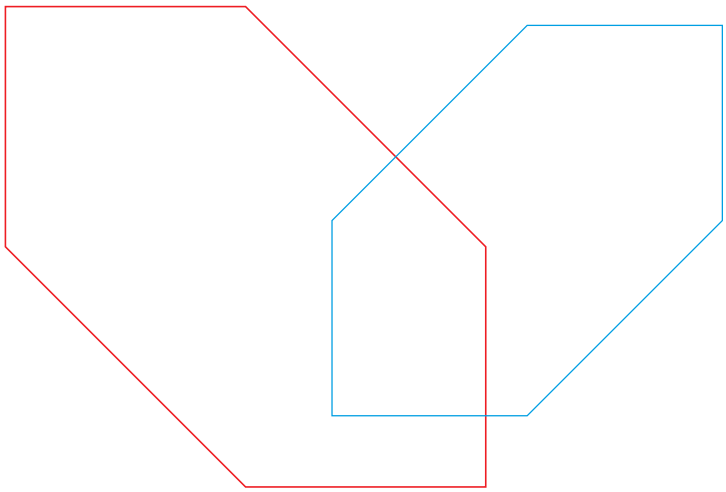

En Amérique centrale, dans le cadre du Système de l'intégration centre-américaine (SICA) – une organisation basée à San Salvador, regroupant huit pays de la sous-région - la Coopération luxembourgeoise a financé en 2019 un projet régional en appui à l'entrepreneuriat des femmes avec CENPROMYPE ainsi qu'un autre projet régional favorisant l'inclusion et la participation politique, économique et sociale de groupes vulnérables en collaboration avec le Secrétariat général du SICA. En 2019, le Luxembourg a également signé un nouveau projet régional avec l'Organisation internationale pour les migrations (OIM) en appui aux femmes migrantes en Amérique centrale et en République dominicaine.

Par ailleurs, la Coopération luxembourgeoise et le ministère des Finances ont conjointement contribué à la 3ème phase du programme d'assistance technique du CAPTAC-DR (Centre régional d'assistance technique du Fonds monétaire international pour l'Amérique centrale, le Panama et la République dominicaine). Ce centre, basé au Guatemala, fournit une assistance technique à ses sept pays membres en visant le renforcement des capacités institutionnelles et humaines pour la mise en œuvre de politiques macroéconomiques et financières saines. Le Luxembourg avait déjà participé à la 2ème phase de ce projet.

En Amérique centrale, le Luxembourg a en outre poursuivi ses appuis à la promotion de la finance inclusive, en particulier la microfinance. Ainsi, l'association luxembourgeoise ADA (Appui au Développement Autonome) soutient le réseau régional REDCAMIF qui a pour objectif la promotion de l'industrie de la microfinance. Finalement, la Coopération luxembourgeoise finance le programme d'assistance technique du fonds luxembourgeois intitulé « *Forestry and Climate Change Fund* » (FCCF), qui a pour objectif de rétablir des zones forestières secondaires ou dégradées en Amérique centrale et de les rendre économiquement, écologiquement et socialement viables en engageant les communautés locales tout en garantissant un rendement à long terme aux investisseurs de ce fonds.

ASIE

LAOS

Depuis l'établissement des relations diplomatiques entre le Laos et le Luxembourg en 1997, le Laos peut être considéré comme partenaire historique de la coopération luxembourgeoise. Le premier programme indicatif de coopération (PIC) a été signé en 2000 et depuis, le PIC est actuellement dans sa quatrième génération (2016-2020). En tant que partenaire de développement fiable, la Coopération luxembourgeoise s'efforce de contribuer à la réduction de la pauvreté et au renforcement des institutions. Le Luxembourg soutient le Laos, qui figure parmi les pays les moins avancés, dans le but de sa transition vers un pays à revenu moyen et dans la réalisation des objectifs de développement durable (ODD).

Le moment phare de l'année 2019 était la visite officielle au Laos, du 6 au 14 septembre, de la ministre Lenert, accompagnée par trois membres de la Chambre des Députés luxembourgeoise et d'une délégation de la presse luxembourgeoise. Dans le cadre de la Commission de partenariat qui s'est tenue dans ce contexte, les autorités des deux pays ont notamment passé en revue les recommandations issues de la revue à mi-parcours du PIC IV, qui avait été finalisée début 2019. Celle-ci a en particulier confirmé la pertinence des quatre secteurs prioritaires soutenus par la Coopération luxembourgeoise au Laos, à savoir : la santé, le développement local intégré, l'éducation et le développement des compétences professionnelles en matière de tourisme et d'hôtellerie, ainsi que la gouvernance inclusive et le respect de l'État de droit.

En 2019, une nouvelle coopération lao-luxembourgeoise a vu le jour visant le renforcement de la gestion de l'aide publique au développement (APD) au Laos. Ce projet, mis en œuvre par LuxDev, vise le renforcement des capacités des autorités laotiennes afin de permettre une meilleure coordination de l'APD et la prise en compte adéquate des Objectifs de développement durable (ODD) dans les interventions en appui au Plan national de développement socio-économique du Laos.

Cinq ONG luxembourgeoises intervenaient au Laos en 2019, à savoir : Aide au Développement de la Santé (ADS), CARE Luxembourg, Handicap International Luxembourg et la Fondation Caritas Luxembourg. Leurs secteurs d'intervention se concentraient sur les domaines suivants : la santé et les services médicaux, le développement rural, l'éducation et la formation professionnelle, l'enlèvement de mines terrestres et de restes d'explosifs de guerre, ainsi que la sécurité alimentaire et nutritionnelle. L'association luxembourgeoise « Appui au développement autonome » (ADA), au-delà de son soutien continu à l'Association de Microfinance Lao (MFA), a par ailleurs poursuivi son assistance technique pour la transformation de banques villageoises en institutions de microfinance (IMF) formelles, en synergie avec le programme de développement rural bilatéral financé par la Coopération luxembourgeoise dans le cadre du PIC IV.

Ecole hôtelière Lanith à Vientiane

ASIE

MONGOLIE

Depuis 2001, le Luxembourg est engagé dans le secteur de la santé en Mongolie. Cet engagement a été progressivement élargi pour inclure des projets dans le domaine de la télémédecine afin de lutter contre les maladies cardiovasculaires, qui désormais représentent la première cause de mortalité dans le pays. Un élément spécifique de l'actuel projet bilatéral en cours consiste à assurer une formation sur place par l'équipe luxembourgeoise de chirurgie cardiaque de l'Institut national de chirurgie cardiaque et de cardiologie interventionnelle (INCCI). Ainsi, en 2019, un symposium sur l'imagerie cardiaque a entre autres été organisé pour la première fois avec succès à Oulan-Bator, avec 110 participants issus des 21 provinces de Mongolie. En parallèle au projet de télémédecine dans le secteur cardiovasculaire, la Coopération luxembourgeoise a également financé, jusqu'à fin septembre 2019, un projet de télémédecine au bénéfice des services de santé maternelle et infantile en coopération avec le Fonds des Nations unies pour la Population (FNUAP) dont les avancées continueront à être portées par le gouvernement et l'hôpital en charge sur place.

Dans cette logique d'appropriation nationale, un système de consultation d'urgence a été installé dans les 21 hôpitaux provinciaux du pays qui permettra aux médecins provinciaux et aux patients de dispenser et d'obtenir des conseils médicaux, en temps réel et à distance. Dans le cadre du projet, une remise de matériels et d'équipements de formation a par ailleurs eu lieu en 2019, afin que les hôpitaux ciblés puissent bénéficier d'un environnement et d'outils conformes aux méthodes pédagogiques et aux nouvelles technologies de simulation en milieu hospitalier, pour ainsi renforcer les compétences pratiques de leur personnel. A noter enfin, que l'évaluation conduite en fin de projet a conclu que les actions soutenues par ce dernier étaient très pertinentes pour contribuer à la réduction de la mortalité maternelle et infantile et avaient en outre contribué de manière efficace au renforcement des capacités des acteurs nationaux.

Hormis ces projets en matière de santé, la Coopération luxembourgeoise a poursuivi ses appuis dans le domaine financier et bancaire, à travers un projet de formation et de renforcement des capacités dans le domaine des finances, ainsi que des programmes de formation bancaire en collaboration avec l'ATTF/ *House of Training*.

Cérémonie d'ouverture d'un centre de formation de simulation au 'National Center for Maternal and Child Health'

ASIE

MYANMAR

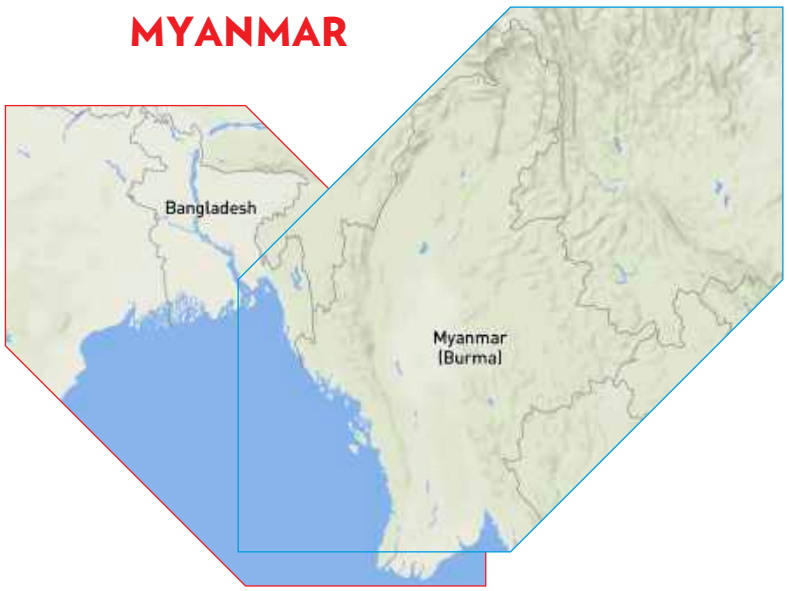

Au cours de l'année 2019, les négociations pour un accord général de coopération entre le gouvernement luxembourgeois et le Myanmar ont été reprises, mais sans décision finale d'en faire un pays partenaire, particulièrement au vu des multiples conflits persistants entre l'armée birmane et des groupes armés ethniques, notamment dans l'Etat de Rakhine, qui entraînent des besoins humanitaires considérables.

Sur le plan de la coopération au développement, le Luxembourg a continué, en 2019, à appuyer la mise en œuvre de deux projets bilatéraux au Myanmar, dont un en matière de développement des ressources humaines dans le secteur de l'hôtellerie et du tourisme et l'autre dans le développement rural à l'est de l'État de Shan où vivent plusieurs ethnies minoritaires.

Afin de renforcer le respect de l'Etat de droit et des droits humains, notamment les droits des minorités, le Luxembourg a poursuivi son soutien à une seconde phase du projet « *My Constitution* », mis en œuvre par la fondation IDEA (*Institute for Democracy and Electoral Assistance*) qui vise à appuyer la réforme constitutionnelle, le renforcement des capacités du parlement et d'autres acteurs impliqués dans ce processus. S'y ajoute l'appui financier sur le plan multilatéral, où le Luxembourg contribue actuellement, avec d'autres bailleurs, à un fonds fiduciaire, administré par le Bureau des Nations Unies pour les services d'appui aux projets (UNOPS), portant sur la sécurité alimentaire et les moyens de subsistance (*Livelihood and Food Security multi-donor Trust Fund - LIFT*).

Enfin, en 2019, quatre ONGD luxembourgeoises intervenaient au Myanmar sur financement du MAEE. Ainsi CARE-Luxembourg a mis en œuvre des activités dans les secteurs liés à la nutrition de base, à l'éducation sanitaire et au développement rural. L'association ADA a de son côté poursuivi ses opérations en partenariat avec la *Myanmar Microfinance Association* (MMFA). Grâce à cet appui, cette jeune association a su trouver sa place au sein du secteur de la finance inclusive birman. Les progrès qu'elle a accomplis en termes de représentativité et de plaidoyer auprès du régulateur ont été considérables. Avec son support à la fondation IDEA International, le Luxembourg fournit un appui technique au débat national sur le changement constitutionnel.

Installation de lignes de distribution de câbles électriques du pico-hydrosystème

ASIE

TADJIKISTAN / AFGHANISTAN

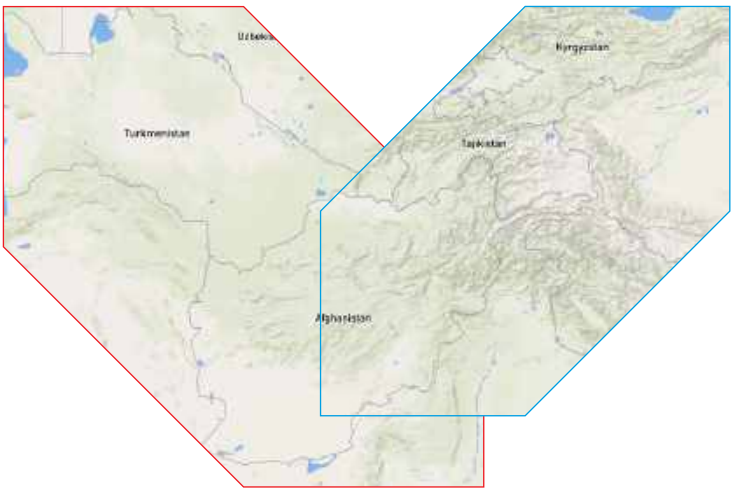

Comme les années précédentes, il n'y a pas eu de coopération bilatérale directe avec le Tadjikistan et l'Afghanistan. Dans ces deux pays, la Coopération luxembourgeoise poursuit ses projets en étroite collaboration avec la fondation PATRIP (*Pakistan Afghanistan Tajikistan Regional Integration Programme*). Les projets financés par le Luxembourg à travers la fondation et exécutés par l'ONG danoise *Mission East* se concentrent surtout dans le domaine de l'eau, de l'assainissement et de l'hygiène. En outre, l'ONG investit davantage dans les efforts de la réduction des risques, afin de renforcer la durabilité de ces projets, en étroite collaboration, notamment, avec les communautés villageoises (p.ex. plantations d'arbustes et d'arbres).

En 2019, la contribution financière de la Coopération luxembourgeoise s'est située à hauteur de 920.000 euros, permettant ainsi d'apporter de l'eau courante et d'installer des sanitaires dans 28 villages montagneux, 18 du côté afghan et 10 du côté tadjik. En outre, 627 latrines, dont certaines avec accès pour personnes à mobilité réduite, et 14 latrines sèches ont pu être mises en place dans ces villages. Des cours de formation en hygiène ont été délivrés par l'ONG Mission East afin de faire face aux dangers des maladies liées à l'eau. En outre, dans la plupart des villages, des projets de stabilisation du terrain et de protection des infrastructures ont été mis en œuvre pour mieux faire face aux catastrophes naturelles qui sévissent fréquemment dans la région. Les projets de *Mission East* s'inscrivent dans la durabilité. Les villages ayant bénéficié des infrastructures installées sont tous co-responsables de leur entretien et de leur bon fonctionnement.

ASIE

TERRITOIRES PALESTINIENS OCCUPÉS

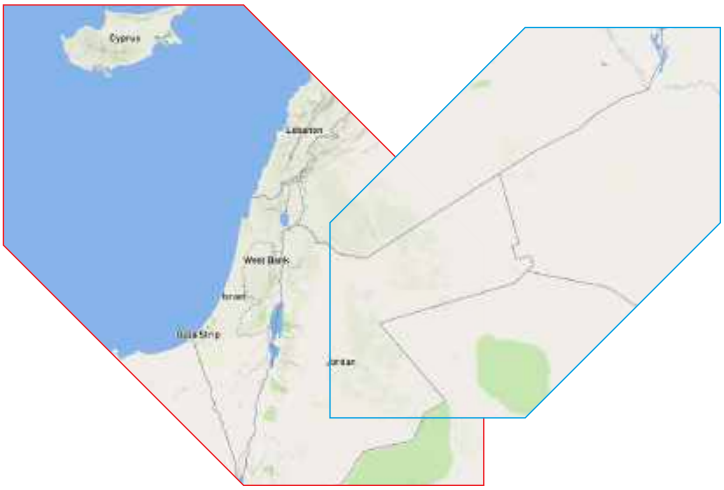

L'aide au développement du Luxembourg aux Territoires Palestiniens Occupés est essentiellement acheminée via l'Office de secours et de travaux des Nations unies pour les réfugiés de Palestine dans le Proche-Orient (UNRWA) et la société civile palestinienne, qui ont un rôle prépondérant dans le développement et la promotion des différents secteurs primaires (santé, agriculture, etc.) et autres.

En 2019, le Luxembourg a continué d'appuyer les accords de partenariats pluriannuels, conclus en 2017, avec respectivement, le *Palestinian Agricultural Relief Committee* (PARC) dans le secteur de l'agriculture et du développement durable, la *Palestinian Medical Relief Society* (PMRS), dans le secteur de la santé reproductive pour les femmes et la *Coalition for Accountability and Integrity* (AMAN) dans le domaine de la transparence et de la gouvernance inclusive. En outre, un nouvel accord avec l'ONG *Teacher Creativity Center* (TCC) a été signé pour une durée de 3 ans (2019-2022). L'ONG TCC œuvre dans le secteur de la formation en soutien psychosocial des enseignants des écoles palestiniennes.

En termes de soutien à l'Office de secours et de travaux des Nations unies pour les réfugiés de Palestine dans le Proche-Orient (UNRWA), le Luxembourg a signé en 2019, un nouvel accord pluriannuel à hauteur de 4.000.000 euros par an, pour une durée de 4 années. Cet appui s'ajoute à l'accord conclu entre le Luxembourg et UNRWA en 2018, pour le financement du projet « Santé à Gaza » (2018-2020) à hauteur de 1.000.000 euros par an, totalisant ainsi une contribution annuelle à l'agence de 5.000.000 euros.

Le Luxembourg a également alloué une contribution de 1.150.000 euros au projet de construction d'une usine de dessalement à Gaza. L'appui financier à ce projet est acheminé par la Facilité euro-méditerranéenne d'investissement et de partenariat (FEMIP) gérée par la Banque Européenne d'Investissement (BEI).

Pour l'aide humanitaire, le Luxembourg appuie les opérations du Comité international de la Croix Rouge (CICR) et le projet *West Bank Consortium* (cofinancé avec DG ECHO ; Belgique ; Danemark ; Espagne ; Finlande ; France ; Irlande ; Italie ; Royaume-Uni et Suède). Ce partenariat stratégique vise à empêcher le transfert forcé de Palestiniens vulnérables en Cisjordanie et à Jérusalem-Est grâce à une réponse humanitaire axée sur la protection.

Fermiers palestiniens bénéficiaires du projet ARDI mis en œuvre par l'ONG PARC

ASIE

VIETNAM

Au Vietnam, qui figurait jusqu'en 2015 parmi les pays partenaires prioritaires de la Coopération luxembourgeoise, un changement progressif a été amorcé concernant la nature des projets soutenus. Ainsi, de nouvelles opportunités de partenariat ont été explorées au-delà de la coopération au développement traditionnelle, notamment dans les domaines de l'innovation, de la recherche et du secteur financier. Dans les domaines de la finance et de la formation bancaire, la Coopération luxembourgeoise a ainsi poursuivi son appui à des projets de formation et de renforcement des capacités à travers LuxDev et l'ATTF / *House of Training*.

En 2019, trois ONG luxembourgeoises étaient actives au Vietnam. Parmi celles-ci figurent les deux ONG luxembourgeoises « Aide au Vietnam » et « *Christian Solidarity* » qui mènent des projets dans les secteurs du développement agricole et de l'enseignement primaire pour la période de 2016 à 2020. L'ONG « L'Amicale internationale d'aide à l'enfance » qui est active au Vietnam depuis 2014 a contribué aux activités d'adoptions d'enfants vietnamiens par des couples au Luxembourg. Cette ONG met également en œuvre deux projets de développement (une polyclinique et un centre social), en soutien à ses activités d'adoption.

Notons encore que le *BBI-Luxembourg Higher Educational Institute* de Wiltz mène jusqu'en 2020 un projet correspondant aux besoins des écoles partenaires au Vietnam, au Laos, au Myanmar, au Cabo Verde et au Nicaragua pour contribuer à la croissance économique et pour réduire la pauvreté dans les pays partenaires énumérés, à travers le renforcement des ressources humaines dans le secteur du tourisme. Il s'agit de bourses pour étudiants, mais surtout d'enseignants vietnamiens qui poursuivent chaque année une formation à l'école de formation professionnelle pour le tourisme et l'hôtellerie « BBI » de Wiltz.

Assistance à la sécurité alimentaire dans les régions montagneuses de la province Cao Bang

ASIE DU SUD-EST

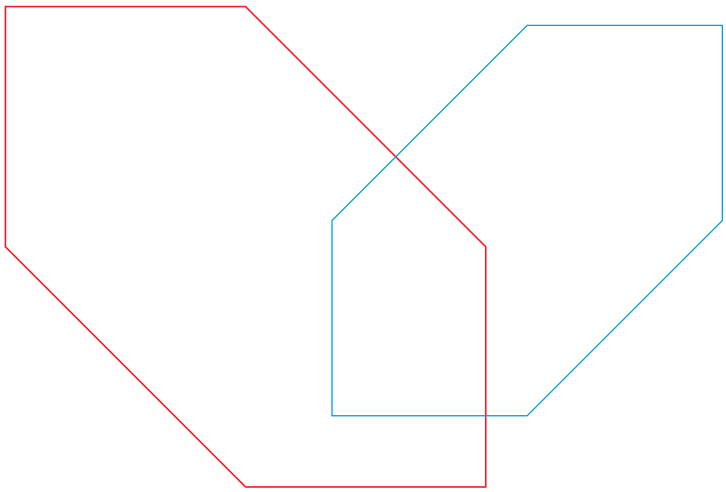

Le Luxembourg a poursuivi son financement à la Commission de la rivière Mékong (MRC) afin d'appuyer, entre autres, l'élaboration d'une stratégie d'adaptation environnementale pour les pays limitrophes du bassin du Mékon. Un autre projet à vocation sous-régionale que le Luxembourg a continué à mettre en œuvre en 2019, en coopération avec la Suisse et l'Allemagne, était le projet *Mekong Region Land Governance- Phase II* en appui à la bonne gestion des terres dans la région du Mékong.

Le Bureau international du Travail (BIT) a par ailleurs poursuivi la mise en œuvre d'un projet dans trois pays de la région (Vietnam, Laos et Myanmar) portant sur les socles de la protection sociale. Ce projet visait l'expansion des systèmes de sécurité sociale dans la région avec objectif ultime d'atteindre la couverture sanitaire universelle dans ces trois pays. En 2019, à mi-parcours du projet, à la clôture du projet, une association régionale a été créée, afin de consolider la coopération entre les pays participants et de renforcer les capacités des acteurs locaux.

Ensemble avec d'autres partenaires, le Luxembourg appuie un programme global mis en œuvre par l'OMS qui vise à appuyer la mise en place d'une couverture sanitaire universelle d'ici 2025, en fournissant un soutien technique à la mise en œuvre de la stratégie nationale de réforme du secteur de santé au Laos (EU-Luxembourg-Ireland-WHO Universal Health Coverage Partnership).

En Asie du Sud-Est, le Luxembourg a en outre poursuivi ses appuis à la promotion de la finance inclusive. Ainsi, l'ONG luxembourgeoise ADA (Appui au développement autonome) soutient l'association de microfinance du Laos (MFA), ainsi que la transformation de banques de village en institutions de microfinance formelles. De plus, à travers le mécanisme pour la finance inclusive responsable (RIFF-SEA), la Social Performance Task Force (SPTF) organise des formations en gestion des performances sociales et cofinance des projets qui permettent aux institutions de microfinance (IMF) d'améliorer leur performance sociale, et de trouver le bon équilibre avec la viabilité commerciale. Finalement, depuis 2019, l'ATTF / *House of Training* (HoT) offre des formations en finance aux professionnels du secteur financier laotien.

EUROPE

KOSOVO

L'année 2019 a été marquée par la démission du gouvernement kosovar en juillet et les élections anticipées du 6 octobre 2019 qui ont donné lieu à la formation d'un gouvernement en février 2020. La Commission de partenariat entre le Luxembourg et le Kosovo, prévue courant du second semestre 2019 à Pristina au Kosovo, a dû être reportée.

En 2019, l'aide publique au développement luxembourgeoise au Kosovo s'élevait à plus de 5,4 millions d'euros. Outre le projet d'assistance technique au ministère de l'Intégration européenne, la Coopération luxembourgeoise s'est notamment concentrée sur les secteurs de la santé et de la formation professionnelle.

Formation du personnel au 'General Hospital Prizren' à propos de l'usage de l'équipement hospitalier

En parallèle à ces appuis, le Luxembourg a poursuivi d'une part le cofinancement du projet de développement du réseau de chauffage urbain de la capitale Pristina qui est mis en œuvre par la banque de développement allemande KfW. D'autre part, le projet mis en œuvre par la BERD depuis 2018 et qui prévoit des conseils pour les petites et moyennes entreprises au Kosovo a atteint son rythme de croisière au cours de l'année écoulée.

Les deux projets multilatéraux, menés respectivement avec l'UNICEF et conjointement avec le PNUD, OMS et VNU ont évolué de manière satisfaisante et viendront à échéance fin 2020. En 2019, le projet « Healthier Kosovo » (PNUD-OMS-VNU), visant à contribuer à la réduction de la charge de morbidité de la population liée à l'environnement, a formé les membres du Comité « Environnement et Santé », placé sous l'égide de l'Office du Premier ministre. Les capacités de l'Institut national de la santé publique ont été renforcées afin de mesurer l'impact de la pollution de l'air sur la santé en menant des « health impact assessments » à l'aide d'un software spécifique à cet effet Air Q+. Ensemble avec l'Institut hydrométéorologique du Kosovo les premières études ont été complétées en 2019. En même temps, une analyse des politiques et lois sur la gestion de la pollution de l'air a été faite, ainsi que différentes études sur la qualité de l'air au sein des écoles.

Le Luxembourg a continué à soutenir l'action de Caritas Luxembourg, notamment via son entité kosovare « Fondation Kosovo-Luxembourg » (FKL) auprès des populations les plus vulnérables au Kosovo. Enfin, en matière de soutien aux organisations de la société civile du Kosovo (*Kosovo Civil Society Foundation*) (KCSF), la troisième formation régionale des ONG sur la contribution à l'intégration européenne (IE) a été organisée en octobre 2019, en collaboration avec le Collège d'Europe de Bruges.

COOPÉRATION MULTILATÉRALE

Fervent défenseur du multilatéralisme, l'engagement du Grand-Duché de Luxembourg avec les organisations multilatérales reste un des piliers principaux de la Coopération luxembourgeoise pour agir au niveau international. Grâce à la stratégie de la coopération au développement luxembourgeoise, intitulée « En route vers 2030 », le Programme 2030 et les 17 Objectifs de développement durable (ODD) adoptés par les Nations Unies se trouvent au centre de l'engagement de la Coopération luxembourgeoise.

Au total, presque 30 % du total de l'Aide publique au développement du Luxembourg vont chaque année à des organisations internationales et multilatérales (119.670.040,93 euros en 2019). La coopération multilatérale concerne à la fois les agences, fonds et programmes de la famille des Nations Unies, ainsi que d'autres organisations multilatérales comme les institutions de l'Union européenne (UE), la Banque européenne d'investissement (BEI), la Banque mondiale, le Fonds monétaire international (FMI) ou l'Organisation pour la Coopération et le Développement en Europe (OCDE).

ORGANISATION DES NATIONS UNIES (ONU)

Dans cette logique et à l'instar des années précédentes, le Luxembourg a participé aux réunions des conseils d'administration du PNUD, du FNUAP, de l'UNOPS, d'ONU-Femmes et de l'UNICEF. En 2019, le Luxembourg a siégé au conseil d'administration de l'UNICEF, année qui a été marquée par le 30e anniversaire de la Convention internationale des droits de l'enfant. Lors de la session annuelle du conseil de l'UNICEF, le Luxembourg a facilité la décision portant sur le rapport annuel sur l'action humanitaire.

La Coopération luxembourgeoise a en outre continué à suivre de près le processus de repositionnement du système des Nations Unies pour le développement lancé par le Secrétaire général Guterres en juillet 2017 et dont la résolution a été adoptée par l'Assemblée générale des Nations Unies en mai 2018. Le repositionnement a mis en place une nouvelle génération d'équipes-pays des Nations Unies, une redynamisation du rôle du système des coordonnateurs résidents, un réaménagement de l'approche régionale, une orientation stratégique, une supervision et une responsabilité pour obtenir des résultats à l'échelle du système, un meilleur financement et un suivi de l'action menée pour repositionner le système des Nations Unies aux différents niveaux.

La santé reste une priorité de premier plan pour le Luxembourg. Le partenariat sur la couverture sanitaire universelle avec l'OMS et l'UE continue à se développer considérablement ; le Luxembourg s'est en effet réengagé pour une 3e phase de soutien au Partenariat, couvrant la période 2019-2021. La couverture sanitaire universelle, objectif phare de sa stratégie santé, est l'épine dorsale de l'ODD 3 « Bonne santé et bien-être ».

Tests VIH effectués par les cliniques mobiles Verdefam aux alentours de Praia

Avec ONUSIDA, le Luxembourg a renforcé ses efforts dans la lutte contre le VIH/sida dans la région prioritaire de l'Afrique de l'Ouest à travers une contribution annuelle de 1 million d'euros au Plan de rattrapage en Afrique de l'Ouest et du Centre. Ce programme régional vise à atteindre les objectifs de traitement 90-90-90 grâce à un soutien accru de la société civile locale. Le respect des droits de l'homme et les soins pédiatriques figurent au cœur de ce programme. Les fonds luxembourgeois ont notamment permis de donner naissance à l'Institut de la société civile en Afrique de l'Ouest et du Centre pour la santé et le VIH, une approche régionale de partage de connaissances et de renforcement de capacités. Par ailleurs, le Luxembourg a intensifié sa collaboration avec le Fonds mondial de lutte contre le sida, la tuberculose et le paludisme afin d'atteindre les objectifs ambitieux de mettre fin aux trois pandémies comme menaces à la santé publique d'ici 2030. En effet, le Luxembourg était le premier pays à échelle mondiale à annoncer son soutien renouvelé au Fonds mondial lors de la conférence de reconstitution des ressources qui s'est tenue le 11 février à New Delhi.

Ces sujets, ainsi que les priorités thématiques et les projets multilatéraux de la Coopération luxembourgeoise ont été abordés lors des consultations annuelles avec les agences onusiennes new-yorkaises, qui se sont tenues les 17-18 juillet 2019. Les consultations annuelles avec les agences onusiennes à Rome ont eu lieu les 13 et 15 février 2019.

En marge de la conférence *New Space Europe*, le Luxembourg a signé, en date du 13 novembre 2019, le premier accord de financement visant à soutenir le nouveau projet de l'UNOOSA intitulé « *Space Law for New Space Actors* ». Ce projet offre aux Etats membres des Nations Unies un renforcement *ad hoc* des compétences en matière de rédaction de législations spatiales nationales et/ou de politiques spatiales nationales conformes au droit spatial international, afin de promouvoir la viabilité à long terme des activités spatiales extra-atmosphériques. De tels efforts de renforcement des capacités visent en particulier à aider les puissances spatiales nouvelles et émergentes du Sud à exercer leurs activités spatiales de manière responsable et durable et à donner une voix à un plus grand nombre d'Etats dans ce domaine.

Au cours de 2019, le Luxembourg a poursuivi son partenariat de longue date avec le Bureau international du travail (BIT), entre autres grâce à l'initiative « Emploi décent des jeunes ». Une autre priorité de la Coopération luxembourgeoise est l'extension de son engagement concernant le projet de protection sociale avec le BIT sur toute une région au Sud-Est de l'Asie, en commençant par le Laos, le Myanmar et le Vietnam. Également, en 2019, le projet en collaboration avec le BIT en Tunisie sur l'entrepreneuriat social et solidaire a démarré et la phase d'introduction est achevée.

La Coopération luxembourgeoise reste attachée aux efforts accomplis par l'UNRWA au Proche-Orient, ceci malgré les difficultés structurelles auxquelles l'organisation fait face. L'agence onusienne continue à être le principal partenaire dans la région.

Le Conseil des gouverneurs du Fonds international de développement agricole (FIDA) (14-15 février 2019) a été un des conseils les plus importants non seulement pour le Luxembourg à cause du lancement officiel du Fonds ABC en marge de cette conférence, mais également pour le FIDA dans son ensemble suite à l'adoption de la décision de travailler dorénavant sur une stratégie pour une collaboration avec le secteur privé. Il s'agit là d'une toute nouvelle donne qui changera l'interaction du FIDA et qui produira de nouvelles opportunités à l'avenir en vue d'un engagement multi-acteur plus efficace pour mettre en œuvre le Programme 2030 et des 17 ODD. Avec le lancement du nouveau Fonds ABC, le Luxembourg a une nouvelle fois pu se positionner comme précurseur en matière de développement de mécanismes de financement innovants et durables.

En 2019, de nouveaux projets multilatéraux ont été conclus avec le PNUD (Cabo Verde, Ethiopie), avec le FNUAP (Irak), avec le PAM (Nicaragua), avec l'OIT (Tunisie), ainsi qu'avec l'UNICEF (Niger, Syrie/Jordanie et République centrafricaine). Au niveau national, la Coopération luxembourgeoise a conclu un nouveau partenariat avec l'asbl *Luxembourg Income Study Database* et elle a renouvelé son appui à la sensibilisation au développement international en soutenant l'organisation annuelle par l'Athénée du Luxembourg du deuxième *Luxembourg Model United Nations* (LUXMUN).

UNION EUROPÉENNE

Sous Présidence roumaine, le Luxembourg a participé au Conseil des Affaires étrangères (CAE) en formation Développement à Bruxelles le 16 mai 2019. Sous Présidence finlandaise, le Luxembourg a participé au CAE en formation Développement à Bruxelles le 25 novembre 2019.

Au cours de l'année 2019, le Conseil, dans sa formation Développement, a traité les grands dossiers suivants :

Négocations sur un accord post-Cotonou entre l'UE et les pays APC

L'accord de Cotonou datant de 2000 (entré en vigueur en 2003 et successivement amendé en 2005 et 2010 respectivement) lie l'UE et ses Etats membres avec 79 pays ACP (plus de la moitié des Etats membres de l'ONU) à travers un accord international juridiquement contraignant. L'accord comprend trois volets différents, à savoir i) la Coopération au développement (dont le financement des activités passe par le Fonds Européen pour le Développement - FED) ; ii) les relations économiques et commerciales (régies largement à travers les Accords de Partenariat Economique - APE) ; iii) le volet politique (notamment le dialogue politique, les migrations, et la possibilité de mettre en place des sanctions en cas de non-respect des engagements pris). Comme l'accord de Cotonou expire le 29 février 2020, l'UE et la contrepartie ACP ont engagé en septembre 2018 des négociations en vue de la conclusion d'un accord successeur).

Un premier cycle de négociations a établi la structure générale du nouvel accord, à savoir une Fondation reprenant l'acquis de Cotonou, ainsi que trois protocoles régionales. Aussi, le lien entre ledit Accord et les Accords de Partenariat Economique (APE) sera maintenu. Bien que les gouvernements seront les acteurs principaux du futur partenariat, les négociations ont confirmé la nécessité du dialogue avec tous les autres acteurs impliqués, notamment les parlements, la société civile et le secteur privé. Le futur accord devrait couvrir des domaines prioritaires tels que l'Etat de droit, la démocratie, la bonne gouvernance, les droits de l'Homme, la création d'emplois et la croissance économique, les investissements, le changement climatique, la lutte contre la pauvreté, la paix et la sécurité, ainsi que les migrations et la mobilité.

Un deuxième cycle de négociation s'est ouvert le 25 janvier 2019, axé sur le contenu de la Fondation et sur les composantes institutionnelles du futur partenariat. En outre, des dialogues à haut niveau ont identifié les priorités pour chacune des trois sous-régions ACP, de sorte que les négociations sur les piliers régionaux ont été officiellement lancés le 4 avril 2019. Il convient de noter que les négociations se mènent au niveau de la Commission européenne et du groupe ACP, et que côté UE les Etats-membres sont régulièrement informés et consultés sur leur évolution.

Vu que les négociations pour un accord post-Cotonou ont pris un certain retard par rapport au calendrier initialement prévu, des mesures transitoires ont été adoptées afin que les dispositions de l'accord de Cotonou restent en vigueur jusque soit i) au 31 décembre 2020, soit ii) l'entrée en vigueur, ou bien l'application provisoire, de l'accord post-Cotonou.

Le nouvel instrument d'action extérieure de l'UE (NDICI - Neighbourhood, Development and International Cooperation Instrument)

En vue du prochain cadre financier pluriannuel (CFP) de l'Union, couvrant la période 2021 à 2027, la Commission européenne a proposé en 2018 de créer un instrument qui intégrera divers instruments actuels, tels que notamment le Fonds européen de développement, l'Instrument européen de coopération au développement, l'Instrument européen pour le Voisinage, l'Instrument pour la démocratie et les droits de l'Homme, l'Instrument contribuant à la stabilité et la paix, l'Instrument de partenariat, et le Fonds européen pour le développement durable, entre autres, afin de simplifier l'architecture actuelle, d'augmenter la transparence et d'accroître la flexibilité de la Commission.

Puisage d'eau dans le cadre du programme d'appui au secteur eau et assainissement au Niger.

Un groupe de travail ad-hoc du Conseil de l'UE travaille depuis l'automne 2018 sur le projet de règlement du NDICI. Un mandat partiel est sorti des travaux des Présidences autrichienne, roumaine et finlandaise, et c'est sur base de ce mandat partiel que la Présidence finlandaise a ouvert le 23 octobre 2019 le trilogue avec le Parlement européen.

En décembre 2019, la Présidence finlandaise a dévoilé une première proposition chiffrée du budget UE pour la période 2021 à 2027.

L'innovation et le digitalisation au service de la coopération au développement et de l'action humanitaire

Le 20 novembre 2017, le Conseil avait adopté des conclusions sur le numérique au service du développement réaffirmant que l'UE et ses États membres sont déterminés à soutenir les technologies et services numériques dans les pays en voie de développement en tant que puissants moteurs d'une croissance inclusive et du développement durable. Tandis que le Luxembourg mobilise depuis de nombreuses années les nouvelles technologies et les solutions innovantes comme leviers dans ses interventions de coopération et d'action humanitaire, le sujet a pris ces dernières années un nouvel élan au sein de l'agenda de la coopération européen et international. La nouvelle stratégie générale de la Coopération luxembourgeoise, adoptée en septembre 2018, met un accent particulier sur l'utilisation des TIC (et des données) au service du développement.

Dans ce contexte, le gouvernement luxembourgeois a cosigné une lettre adressée, en mai 2019, à la HRVP Mogherini et au commissaire Mimica, dans le but de souligner l'importance accordée aux initiatives du *Digital4Development* (D4D) dans le cadre de la politique de développement de l'UE et, en particulier, du nouveau Cadre financier pluriannuel (2021-2027). Afin de pouvoir capitaliser sur les plus importantes leçons apprises par la communauté internationale dans la mise en œuvre de programmes dans le domaine des TIC, le Luxembourg a formellement adhéré en décembre 2019, aux « 9 Principes pour un développement numérique ». Ces principes sont issus d'un dialogue concerté entre plusieurs acteurs de développement et furent adoptés en 2014 (notamment par la Fondation Bill & Melinda Gates, la Digital Impact Alliance, le International Rescue Committee, OXFAM, UKaid, USAID, la Banque mondiale ainsi que plusieurs agences spécialisées des Nations Unies).

OCDE

Le Luxembourg est un membre actif au sein du Comité d'aide au développement (CAD), qui a été intégré à l'OCDE en 1961. Le CAD est une enceinte internationale au sein de laquelle des pays donateurs et des organisations multilatérales s'emploient ensemble à aider les pays partenaires à faire reculer la pauvreté et à atteindre les Objectifs de Développement Durable (ODD). Le CAD offre ainsi à une communauté de décideurs un forum pour s'échanger sur, l'amélioration et la coordination de leurs politiques publiques et de leurs approches.

L'objectif général du CAD pour la période 2018-2022 est de promouvoir des politiques de coopération pour le développement qui contribuent à la mise en œuvre du Programme de développement durable à l'horizon 2030, et notamment : (i) à une croissance économique soutenue, inclusive et durable ; (ii) à l'éradication de la pauvreté ; (iii) à l'amélioration du niveau de vie dans les pays en développement ; ainsi qu'à (iv) un avenir où plus aucun pays ne sera tributaire de l'aide. Le CAD sert également de source de référence pour les statistiques sur l'aide publique au développement (APD). Le Luxembourg participe aux réunions de Haut Niveau, aux groupes de travail ainsi qu'aux réseaux (tels que le MOPAN).

En 2019, le Luxembourg a continué ses contributions à différentes initiatives du CAD tels que le Club du Sahel, la collecte de statistiques ou encore au programme de travail du CAD. Au niveau des contributions financières, la Coopération luxembourgeoise a contribué 200.000 euros au Programme de travail du Comité d'aide au développement, 250.000 euros au Programme sur la fiscalité et le développement, 200.000 euros au Club du Sahel, 110.000 euros au réseau d'évaluations MOPAN, 500.000 euros au programme BEPS et 100.000 euros au Groupe de travail « Statistiques » du CAD, soit un total de 1.360.000 euros. S'y rajoutent au titre de l'APD 350.000 euros versés par le Ministère des Finances au projet Inspecteurs des Impôts sans Frontières, lui aussi exécuté par le BEPS. Le Luxembourg cofinance également à hauteur de 250.000 euros l'examen multidimensionnel de pays au Salvador, réalisé par le Centre de développement de l'OCDE.

L'année 2019 a été marquée par la mise en œuvre et le renforcement des recommandations faites par l'OCDE dans le cadre de l'Examen des Pairs. La Revue à mi-parcours, prévue en 2020, évaluera les progrès réalisés depuis 2017.

LES ORGANISATIONS NON GOUVERNEMENTALES

Les ONG représentent un vecteur complémentaire de l'aide bilatérale, permettant à la Coopération luxembourgeoise d'être active dans des pays et secteurs où le ministère n'intervient pas. La Coopération luxembourgeoise contribue ainsi à renforcer le rôle des ONG de développement en tant que porte-parole des plus vulnérables et à promouvoir une gouvernance inclusive, la redevabilité et le respect des droits de l'homme. Rappelons dans ce contexte que les ONG sont des partenaires de la Coopération luxembourgeoise dans la lutte contre la pauvreté et les inégalités sociales et non pas des agents exécutants du gouvernement.

En 2019, 94 associations disposaient d'un agrément auprès du ministère des Affaires étrangères et européennes en vertu de la loi modifiée du 6 janvier 1996 sur la coopération au développement et l'action humanitaire. La Coopération luxembourgeoise peut ainsi capitaliser un grand nombre de partenariats solides sur base d'une collaboration étroite avec les ONG.

Les ONG ont déboursé en 2019 un montant de 47 millions d'euros pour des activités de coopération au développement, notamment à travers les instruments financiers principaux :

- Accords-cadres de coopération au développement : 26 accords-cadres ont été cofinancés en 2019 dont deux accords-cadres menés en consortium, pour un total de 29,03 millions d'euros.
- En 2019, 7 nouveaux accords-cadres pluriannuels dont deux en consortium ont été signés pour un total de 36,6 millions d'euros.
- Cofinancement de projets de développement : 74 projets individuels de 42 ONG ont été appuyés en 2019, pour un total de 8,44 millions d'euros, dont 31 nouveaux projets mis en œuvre par 29 ONG.

Au total, l'APD allouée aux ONG nationales était de 67,04 millions d'euros en 2019, soit 22 % de l'aide publique au développement bilatérale luxembourgeoise.

Ce montant comprend notamment aussi l'APD allouée pour l'action humanitaire (aide d'urgence, aide alimentaire, prévention des crises, reconstruction et réhabilitation), les subsides pour les activités de sensibilisation du grand public et d'éducation au développement au Luxembourg, ainsi que l'appui en matière de frais administratifs des ONG.

La société civile luxembourgeoise se distingue également par l'implication accrue de bénévoles qui s'engagent auprès des ONG pour la mise en œuvre de projets de développement dans les pays du Sud ou des campagnes de sensibilisation et d'éducation au développement à l'attention du grand public au Luxembourg.

Le nombre d'ONG agréées ainsi que le pourcentage important de l'APD alloué aux ONG témoignent de l'importance que la population luxembourgeoise accorde aux organisations de la société civile en tant qu'acteurs du développement à part entière. L'engagement fort du ministère en faveur des ONG luxembourgeoises contribue ainsi au maintien du niveau d'APD autour de 1 % du RNB. La Direction de la Coopération au développement et de l'Action humanitaire cultive un échange régulier et constructif avec les ONG, représentées par le Cercle des ONG du Luxembourg, concrétisé notamment à travers les réunions du groupe de travail MAEE-ONG qui s'est réuni à cinq reprises en 2019.

Jeunes tisseuses dans le groupement des villages Plinth au char Goynerpotol au Nord du Bangladesh

SENSIBILISATION

Au défi de l'éradication de la pauvreté appartient également le travail de sensibilisation et d'éducation au développement, notamment au niveau national. Ces activités ont pour objectif la sensibilisation de l'opinion publique au Luxembourg aux différents thèmes concernant le développement durable des pays et des relations entre les pays, notamment le commerce international équitable. Elles visent également à ce que le public, dès le plus jeune âge, acquière les connaissances et compétences nécessaires pour comprendre et engager une réflexion critique sur les causes et conséquences de la pauvreté, et adopte un rôle actif dans le développement de sociétés plus justes et inclusives.

Les projets et programmes sont guidés par l'expertise des ONG acquise à travers leur expérience de terrain, mais aussi par l'Agenda 2030 et les 17 Objectifs de développement durable pour rendre compte de la complexité des enjeux de notre société dans ses dimensions sociales, écologiques et économiques. Ils abordent notamment les thèmes des droits humains, de l'égalité de genre, de la souveraineté alimentaire, de la promotion d'une culture de paix et de non-violence, des chaines de production, etc.

Jeu des ODDs lors de la journée portes ouvertes du MAEE

Les ONG nationales jouent un rôle essentiel dans la mise en œuvre des actions de sensibilisation et d'éducation au développement au Luxembourg. Ainsi, en 2019, la Direction a cofinancé 13 projets annuels et 14 accords-cadres triennaux pour un budget total de 2,3 millions d'euros.

Afin de favoriser l'implication accrue des citoyens, la Coopération luxembourgeoise veille également à promouvoir des initiatives et campagnes conjointes entre ONG sur des thématiques de développement spécifiques ainsi que sur le développement durable en général. Dans ce cadre, le MAEE a alloué un montant de 535.225 euros (taux de cofinancement de 100 %) à deux mandats d'exécution en matière de sensibilisation et d'éducation au développement : le Centre d'Information Tiers Monde (CITIM) et la campagne « Rethink your clothes ».

Le MAEE a en effet poursuivi le financement sous mandat du CITIM de l'Action Solidarité Tiers Monde (ASTM) qui, depuis 1982, propose une documentation et une offre pédagogique spécialisées sur les pays du Sud, les rapports Nord-Sud et le développement humain. Cette documentation est mise à disposition du grand public sous forme d'une bibliothèque. Depuis le 1er janvier 2015, le CITIM est financé à 100 % par le Ministère. De plus, le mandat conjoint de Fairtrade Lëtzebuerg a.s.b.l. et la Fondation Caritas Luxembourg pour la mise en œuvre conjointe d'une campagne visant à sensibiliser le grand public aux défis de l'industrie textile s'est poursuivi et fut caractérisé par de nombreuses actions de sensibilisation à l'attention du grand public. La campagne « Rethink your clothes » fut officiellement lancée au cours du premier trimestre 2018 et a été mise en œuvre par le biais d'interventions et d'événements variés.

En matière de politiques nationales de sensibilisation et d'éducation au développement, le MAEE a participé aux réunions du Comité interministériel pour l'éducation au développement durable (CIEDD) sous la conduite respectivement du Ministère en charge du développement durable et de celui en charge de l'Éducation nationale sur base d'une présidence alternante, dans l'optique de définir des orientations pour intégrer l'éducation au développement durable à tous

les niveaux du système éducatif luxembourgeois. Le CIEDD coordonne ces efforts avec les principales parties prenantes institutionnelles et les acteurs de la société civile. Dans ce contexte, la Direction de la coopération au développement et de l'action humanitaire fut également représentée aux événements du réseau Global Education Network Europe (GENE), en vue d'une capitalisation et d'une mise en réseau plus prononcée des actrices et acteurs concernés par l'éducation au développement aux niveaux européen et luxembourgeois.

FINANCE INCLUSIVE ET SECTEUR PRIVÉ

LA MICROFINANCE ET LA FINANCE INCLUSIVE

Depuis plus de vingt-cinq ans, la Coopération luxembourgeoise soutient activement le développement de la microfinance et de la finance inclusive en vue de réduire la pauvreté dans le monde, en utilisant l'expertise et le potentiel de la place financière du Luxembourg pour promouvoir le développement économique, une croissance inclusive, ainsi que l'inclusion socio-économique des femmes et des jeunes.

L'événement phare de l'année 2019 était la Semaine africaine de la microfinance (SAM), organisée à Ouagadougou, au Burkina Faso. Malgré un contexte sécuritaire difficile, plus de 900 participants étaient présents lors de l'ouverture, qui a vu la participation de la ministre Lenert, ainsi que du Premier Ministre burkinabè, M. Christophe Joseph Marie Dabiré. Le thème de cette troisième édition était : « En quête d'impact : la finance inclusive au service des Objectifs de Développement Durable ».

Par ailleurs l'ONG ADA, l'organisateur de cette conférence et le principal partenaire de la Coopération en finance inclusive, a célébré ses 25 ans d'existence en 2019. Avec l'appui du MAEE, elle a étendu ses activités au Niger et en Tunisie. Ella a encore agrandi l'étendue de la recherche de la Chaire ADA de l'Université du Luxembourg, dont les études ont trouvé un écho important parmi les régulateurs de la finance inclusive, notamment au sein du réseau Alliance for Financial Inclusion (AFI), avec qui des contacts étroits ont été noués et les échanges avec les acteurs luxembourgeois se sont multipliés.

Un autre événement important était la cérémonie du Prix européen de la microfinance, organisée en marge de la Semaine européenne de la microfinance. Il s'agit d'un rendez-vous régulier et de haut niveau, qui s'est tenu au siège de la Banque Européenne d'Investissement (BEI) en présence de la ministre Paulette Lenert, du Président de la BEI Werner Hoyer, et d'environ 350 experts du secteur. En 2019, le prix a permis de reconnaître les meilleures innovations permettant de renforcer la résilience des populations au changement climatique. Le prix a été remporté par APA Insurance, une compagnie d'assurance kenyane proposant une assurance indicielle aux petits exploitants et agriculteurs de subsistance.

En partenariat avec le Ministère des Finances, la Coopération luxembourgeoise a lancé le Financial Inclusion Fund (FIF) avec la BEI. Ce fonds multi-bailleurs permettra d'appuyer les institutions de microfinance (IMF) africaines à ajuster leurs services aux besoins de leurs clients, notamment des jeunes entrepreneurs, et à mobiliser les ressources nécessaires au refinancement du secteur. Dans le cadre de sa collaboration avec la BEI, la Coopération luxembourgeoise a également financé l'appui technique à cinq IMF au Sahel, leur permettant ainsi d'améliorer la gestion des performances sociales, ainsi que d'accélérer le processus de digitalisation.

Le Luxembourg Microfinance and Development Fund (LMDF) est un fonds d'investissement public-privé en microfinance, dont l'activité consiste à appuyer de manière ciblée des institutions de microfinance de petite et de moyenne taille. A travers ses investissements en Asie, en Afrique et en Amérique latine, ce fonds, qui a atteint une taille de 34 millions d'euros en 2019, a su financer plus de 55.000 micro-entrepreneurs, et créer des résultats mesurables en termes d'inclusion financière.

Ensemble avec le ministère des Finances et le ministère de l'Environnement, du Climat et du Développement Durable, la Coopération luxembourgeoise continue à soutenir l'investissement dans des projets durables. A travers une assistance technique au Forestry and Climate Change Fund (FCCF), la Coopération promeut l'investissement dans des projets de sylviculture dans des forêts tropicales en Amérique centrale, avec l'objectif de rétablir des zones forestières secondaires ou dégradées et de les rendre économiquement, écologiquement et socialement

Evènement 20 ans ATTF

viables.

Pour transformer et moderniser les exploitations agricoles familiales au Burkina Faso et au Mali, et faciliter leur accès aux financements, SOS Faim met en œuvre le projet Agri+ sous mandat de la Coopération luxembourgeoise pour la période 2016-2022.

ATTF / *HOUSE OF TRAINING*

Afin d'utiliser l'expertise et le potentiel de la place financière du Luxembourg pour soutenir le secteur de la coopération au développement, la Coopération appuie l'agence de transfert de technologies financières (ATTF / *House of Training*) dans la mise en œuvre d'un programme de formations au Laos, Cabo Verde, El Salvador, Kosovo, Vietnam, en Mongolie et en Afrique de l'Ouest. En 2019, le MAEE a décidé de lancer un nouveau projet d'appui de l'ATTF à l'établissement d'une Académie Rwandaise des Finances (RAF) auprès de l'Association des Banques du Rwanda (RBA). Cet échange contribue, au-delà du transfert de connaissances dans le secteur bancaire, à la valorisation du savoir-faire de la place financière luxembourgeoise, ainsi qu'à l'établissement de liens internationaux durables entre professionnels du secteur.

LA COOPÉRATION AVEC LE SECTEUR PRIVÉ

Le dynamisme du secteur privé joue un rôle de plus en plus important en matière de développement, reconnu par Programme d'action d'Addis Abeba de 2015 sur le financement du développement, qui vise à mieux faire converger les incitations adressées au secteur privé et les objectifs de développement publics.

La Business Partnership Facility (BPF) est un outil qui vise à encourager le secteur privé luxembourgeois et européen à s'associer aux partenaires dans les pays en développement, leur permettant ainsi de promouvoir le transfert de technologie et d'expertise, ainsi que la création d'emplois dans les pays en développement. La facilité cible spécifiquement les secteurs des TIC, de la Fintech, de l'éco-innovation, de l'économie circulaire, de la Biohealth, et de la logistique. En 2019, l'intérêt porté à la BPF était à nouveau manifeste et les propositions étaient de bonne qualité. Ainsi, huit projets durables d'entreprises privées au Sénégal, au Cabo Verde, en Guinée, au Togo, au Vietnam et au Kosovo ont été retenus pour être cofinancés. Par ailleurs, le critère de sélection des droits humains a été renforcé, et la facilité a été soumise à une évaluation externe.

La Coopération luxembourgeoise est également engagée au niveau multilatéral. Le Cadre intégré renforcé (CIR) est un programme multi-bailleurs lié directement à l'Organisation mondiale du commerce (OMC), qui aide les pays les moins avancés à jouer un rôle plus actif dans le système commercial multilatéral. L'engagement financier pour 2016-2022 s'élève à 4,5 millions d'euros, portant ainsi la contribution totale du Luxembourg à 9 millions d'euros. En 2019, la Coopération a lancé un premier projet d'aide au commerce trilatéral avec CIR et le Gouvernement burkinabè, avec l'objectif d'améliorer la compétitivité des produits et des revenus des acteurs de la filière du karité. Cette filière prometteuse permet de générer des emplois pour les femmes burkinabés, et de créer des produits alimentaires ainsi qu'une importante valeur ajoutée à travers la transformation locale en produits cosmétiques.

Visite de l'antenne SATMED à bord du navire-hôpital Friendship au Nord du Bangladesh

Le projet SATMED+, a débuté au 1er janvier 2017 et sera mis en œuvre jusqu'au 31 décembre 2020. SATMED est une plateforme de télémédecine basée sur l'équipement, la technologie et la connectivité d'emergency.lu, et mise à disposition d'ONGs et d'agences de développement. Cet outil de télésanté, développé par SES TechCom, vise à améliorer la santé publique dans des pays en développement et des pays émergents, plus spécifiquement dans des zones isolées ne disposant pas de connectivité.

ACTION HUMANITAIRE

ACTION HUMANITAIRE

Pour 2019, le ministère des Affaires étrangères et européennes a consacré un budget total de 53,94 millions d'euros aux interventions humanitaires. L'année a été dominée par la réponse aux crises humanitaires, notamment en Syrie et au Yémen, mais aussi au Sahel et dans la région du Lac Tchad, au Mozambique et au Bangladesh. Pour tous ces contextes humanitaires, le gouvernement a mis à disposition des financements substantiels pour appuyer les opérations humanitaires des agences onusiennes et du Comité international de la Croix-Rouge (CICR) et pour réaliser des projets d'urgence d'ONG luxembourgeoises.

DÉBOURSEMENTS À TRAVERS TOUS LES CRÉDITS

ACTION HUMANITAIRE		%	% DE L'APD
Aide d'urgence	45.940.169,86€	85,17%	10,92%
dont assistance matérielle et services d'urgence	39.331.664 €	72,92%	9,35%
dont aide alimentaire d'urgence	600.422 €	1,11%	0,14%
dont cordination des secours et services de soutien et de protection	6.008.084 €	11,14%	1,43%
Aide à la reconstruction et réhabilitation	3.961.116 €	7,34%	0,94%
Prévention des catastrophes et préparation à leur survenue	4.040.339 €	7,49%	0,96%
Total	**53.941.626 €**	**100,00%**	**12,82%**

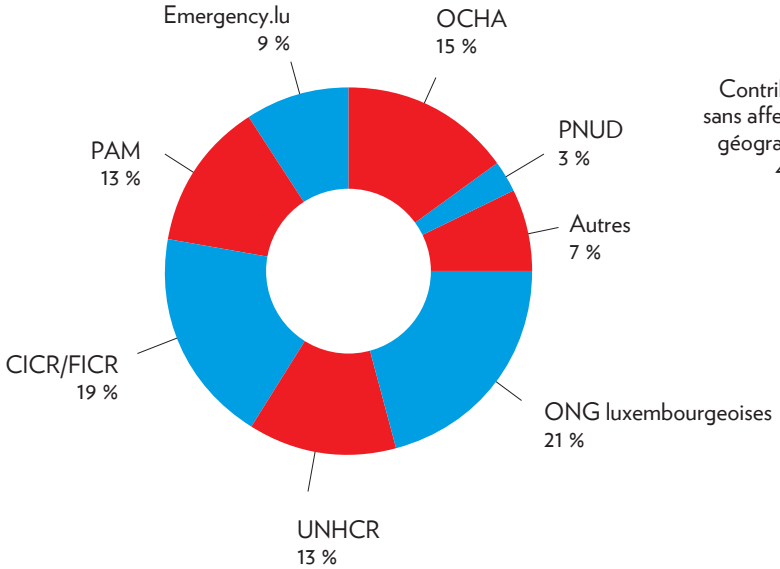

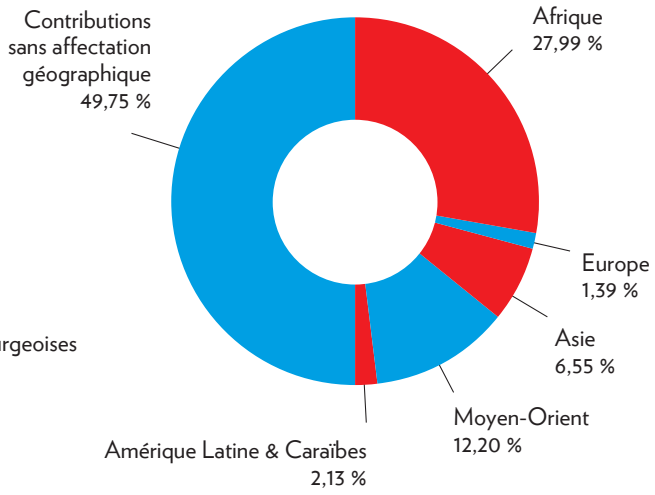

Ce budget total de 53,94 millions d'euros a été déboursé pour soutenir des interventions humanitaires dans divers pays et dans les trois phases de la crise humanitaire telles que définies dans la stratégie d'action humanitaire du Luxembourg à savoir : l'urgence, la transition et la prévention.

Le Luxembourg a continué à honorer les accords de partenariats stratégiques, conclus en 2017 pour une durée de quatre ans, avec le Programme alimentaire mondial (PAM), le Haut-Commissariat des Nations unies pour les réfugiés (UNHCR), le Bureau de la coordination des affaires humanitaires des Nations unies (OCHA), le Bureau des Nations unies pour la réduction des risques de catastrophes (UNISDR) et le Comité International de la Croix-Rouge (CICR). En sus du soutien financier annuel, les accords avec le PAM, le UNHCR et OCHA prévoient aussi la possibilité d'un déploiement de la plateforme emergency. lu et le développement de solutions dans le domaine des technologies de l'information et de la communication, contribuant ainsi de manière innovante à l'efficacité de la coordination des efforts d'urgence sur le terrain.

En mai 2019, le Luxembourg a soumis son deuxième rapport de mise en œuvre des engagements pris lors du Sommet Humanitaire Mondial de mai 2016. Le Luxembourg avait souscrit à l'ensemble des engagements fondamentaux à la base de « l'Agenda pour l'Humanité » et avait pris 45 engagements nationaux. Le Luxembourg a ainsi continué à suivre l'initiative « Grand Bargain », un accord entre agences de mise en œuvre et donateurs visant à rendre l'aide humanitaire plus efficace notamment en la rendant plus prévisible. À l'instar des années précédentes, le gouvernement luxembourgeois a fourni une contribution annuelle au Fonds central d'intervention pour les urgences humanitaires (CERF) qui permet à l'ONU de faire en sorte que l'aide humanitaire parvienne le plus rapidement possible aux personnes touchées par des crises dans le monde. Le soutien aux Fonds communs humanitaires (country-based pooled funds) permet au Luxembourg d'honorer l'engagement d'appuyer la localisation de l'assistance humanitaire ainsi que de se reposer sur des mécanismes de financements fiables pour atteindre ceux qui sont le plus dans le besoin. En 2019, un nouvel appui au Fonds humanitaire dédié à l'Ukraine a été concrétisé, ce qui a amené le nombre des fonds soutenus par le Luxembourg à neuf.

En 2019, le Luxembourg a été membre du Conseil d'administration du Programme alimentaire mondial (PAM) et a activement participé aux trois sessions (février, juin, novembre) de cet organe. Pendant cette période une attention particulière a notamment été accordée aux axes de coopération prioritaires avec le PAM que sont le Sahel (adoption des Plans stratégique-pays 2020-2024 du PAM pour le Mali et le Niger), ainsi que les nouvelles technologies et l'innovation.

A relever dans le contexte la visite de travail effectuée par la ministre Lenert en février 2019 au « Innovation Accelerator » du PAM à Munich ainsi que la venue à Luxembourg du Chef du Cabinet exécutif du PAM dans le cadre de la formation « Let's Net » que le Luxembourg dispense pour les travailleurs humanitaires dans le cadre de l'ONU.

Par ailleurs, pendant son appartenance au Conseil administration, le Luxembourg a co-organisé et présidé trois évènements en marge des sessions à Rome, à savoir un débat sur l'inclusion de personnes ayant un handicap dans l'action humanitaire, une session avec le Directeur exécutif David Beasley sur la collaboration inter-cluster et enfin une table ronde sur la responsabilité du secteur humanitaire et du secteur privé dans le traitement éthique des données dans l'ère digitale.

Les camps de réfugiés Rohingyas à Cox's Bazar

Sur le plan interne, dans le cadre de la mise à jour de la stratégie d'action humanitaire du Luxembourg, le service action humanitaire a conduit une auto-évaluation basée sur les normes humanitaires fondamentales de qualité et de redevabilité, sous l'égide de l'organisation Core Humanitarian Standard Alliance et a rejoint en décembre 2019 l'initiative HQAI (Humanitarian Quality Assurance Initiative).

En outre, le Luxembourg a participé à la 33ème Conférence internationale de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge qui s'est tenue à Genève du 9 au 12 décembre 2019 et qui a rassemblé les composantes du Mouvement international de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge ainsi que les représentants des États parties aux Conventions de Genève de 1949 et de leurs Protocoles additionnels, pour débattre des questions humanitaires clés, dont le respect et renforcement du droit international humanitaire et les défis qui se posent à l'ère numérique. Le principal objectif de la 33ème Conférence internationale de 2019 était d'améliorer les conditions de vie des personnes touchées par des conflits armés, des catastrophes naturelles ou toute autre situation d'urgence, et à cet égard, huit résolutions ont été adoptées par consensus au dernier jour. En marge de cette Conférence internationale, le Luxembourg a présidé l'évènement parallèle intitulé « Regulation, Ethics and Accountability in Data Partnerships for Humanitarian Aid » organisé par le CICR ainsi que la FICR.

Le Forum mondial sur les réfugiés, qui a eu lieu en décembre 2019 à Genève sous l'égide de l'UNHCR, a été le début d'un processus de concrétisation du Pacte mondial sur les réfugiés, adopté dans le cadre de la résolution 73/151 en 2018. Le forum a été l'occasion d'élaborer et de renforcer les arrangements pour la mise en œuvre du Pacte mondial à long terme. Le Luxembourg y a mis en exergue son appui financier en faveur du UNHCR et s'est engagé à continuer un soutien à l'innovation et des solutions résilientes pour les réfugiés dans le cadre du nexus développement-humanitaire.

Signataire de la Charte pour l'inclusion des personnes handicapées dans l'action humanitaire, le Luxembourg avait soutenu l'élaboration des lignes directrices, exercice chapeauté par le Comité permanent inter-organisations des Nations Unies (IASC). La publication de ces lignes directrices en 2019 a marqué une étape importante dans la promotion de l'inclusion des personnes handicapées dans l'action humanitaire.

L'AIDE D'URGENCE

En préparation aux éventuelles urgences humanitaires, le Luxembourg réserve environ 75 % de son budget humanitaire aux urgences. L'allocation de cette aide se fait selon les besoins et en accordant une attention particulière aux personnes les plus vulnérables, en tenant notamment compte de plusieurs indicateurs tels que la classification des crises humanitaires, les indices de gestion des risques (INFORM) et les indicateurs pour les crises oubliées des services d'ECHO et d'OCHA.

En juin 2019, la ministre Lenert a effectué une visite de travail au Bangladesh, au cours de laquelle elle s'est rendue à Cox's Bazar, le plus grand camp de réfugiés au monde, accueillant des Rohingyas ayant fui les violences.

Pour ce qui est de la crise syrienne, le gouvernement luxembourgeois a pu honorer sa promesse de don et a déboursé 7,5 millions d'euros. En plus de la Syrie, le Luxembourg a fourni de l'assistance humanitaire à travers ses partenaires au Soudan du Sud, la RCA, l'Iraq, les Territoires palestiniens occupés, le Mali, le Niger, la RDC, la Somalie et l'Afghanistan, la Colombie et le Yémen. L'Afrique de l'Ouest, la Corne de l'Afrique et la Région des Grands Lacs ont aussi bénéficié de

Visite de la ministre Lenert au camp des réfugiés Rohingya à Cox's Bazar

l'assistance luxembourgeoise dans une approche multi-pays. L'assistance a inclus d'autres pays tels que le Laos, l'Ethiopie et le Cameroun. La mise en œuvre de l'assistance humanitaire d'urgence dans ces pays et régions a été réalisée moyennant des projets d'ONG luxembourgeoises et des contributions aux agences onusiennes et au CICR.

PHASE DE TRANSITION ET DE RÉHABILITATION

Après l'urgence, la phase de transition vise à soutenir les efforts des populations affectées pour reconstruire leur vie et récupérer leurs moyens de subsistance. L'objectif de la phase de transition est à la fois de faire le lien entre la phase d'urgence et celle de développement, et d'accompagner la communauté et les individus dans le processus de reconstruction et de réhabilitation.

En 2019, le ministère a poursuivi son cofinancement des activités de réhabilitation et de reconstruction avec des projets de la Fondation Caritas Luxembourg en Afghanistan et Soudan du Sud, projet de Handicap International Luxembourg en Algérie et le cofinancement de deux projets de reconstruction de la Croix-Rouge luxembourgeoise au Mali et en Ukraine.

En ligne avec son engagement envers l'objectif de développement durable 16 sur la paix, la justice et des institutions solides, le ministère a également poursuivi son soutien aux activités du Centre international pour la justice transitionnelle (ICTJ) pour son programme de justice transitionnelle en Tunisie et en Colombie. De plus, l'ONG Refugee Education Trust (RET) a été soutenue pour la mise en œuvre d'un programme de démobilisation d'enfants associés aux forces et groupes armées en RDC.

PRÉVISION ET RÉSILIENCE

En ligne avec le cadre de Sendai pour la réduction des risques de catastrophes adopté en mars 2015, le MAEE alloue au moins 5 % de son budget d'action humanitaire au financement d'activités dans le domaine de la prévention, de la résilience et de la réduction des risques de catastrophes.

Dans cette optique, le ministère appuie ses partenaires humanitaires dans la mise en œuvre de mesures préventives telles que des initiatives en matière de renforcement des capacités locales, d'évaluation des risques, de systèmes de surveillance, d'alerte précoce et de prépositionnement d'articles de secours. Le ministère encourage ses partenaires à veiller à la protection de l'environnement et à intégrer des stratégies d'adaptation au changement climatique dans leurs projets humanitaires. La prévention et la résilience, qui représentent le troisième pilier de l'action humanitaire luxembourgeoise, interviennent à la fois en amont et en aval des phases d'urgence et de transition.

Par ailleurs, en 2019, le Luxembourg a renouvelé son soutien au ministère de l'action humanitaire et de la gestion des catastrophes du Niger dans le cadre du partenariat humanitaire bilatéral pour la mise en place d'activités de réduction des risques en matière d'inondations. Finalement, le ministère a soutenu le Secrétariat des Nations unies pour la Stratégie internationale de prévention des catastrophes (UNISDR) dans ses efforts de renforcer la résilience des nations et des communautés face aux catastrophes.

Antenne emergency.lu dans le hub humanitaire de Maiduguri

EMERGENCY.LU

Au cours de l'année 2019, emergency.lu a fourni des services aux organisations humanitaires au Soudan du Sud, en République centrafricaine, au Nigéria, au Niger, au Chad, au Venezuela, aux Bahamas et au Mozambique, ceci sur demande du Programme alimentaire mondial (PAM), de l'ETC (emergency telecommunications cluster), du Haut-Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés (UNHCR), de l'UNICEF et de la Commission européenne. Au besoin, les services étaient également accessibles aux autorités locales et à la population affectée.

35 téraoctets (35.000.000 MB) de données ont été transférés par les liens satellitaires « emergency.lu » en 2019, une augmentation de 15 téraoctets par rapport à 2018.

Deux interventions d'urgences ont été exécutées en 2019, lors du passage du cyclone Idai au Mozambique en mars et en réponse aux destructions causées par l'ouragan Dorian aux Bahamas. Sept volontaires du groupe chargé de missions humanitaires du CGDIS sont intervenues lors de ces deux missions. En outre, deux nouveaux déploiements de modules satellitaires à long terme ont été réalisés au Venezuela.

Emergency.lu a été certifié comme capacité de la réserve européenne de protection civile (European Civil Protection Pool) de l'Union européenne, représentant une expression tangible de la solidarité européenne. Le module a été activé par le centre de crise européen «Emergency Response Coordination Centre (ERCC)» à Bruxelles lors des urgences au Mozambique et aux Bahamas.

Hub humanitaire proche du camp de réfugiés de Borno

THEMATIQUES TRANSVERSALES

GENRE

LA FEMME AU CŒUR DE L'AGENDA DE LA COOPÉRATION LUXEMBOURGEOISE

L'égalité des genres est un des principaux prérequis pour atteindre un développement durable et inclusif. Ainsi, la dimension du genre au sein de l'aide au développement est une condition *sine qua non* vers un monde plus juste et égalitaire, ainsi que la réalisation de l'Agenda 2030 pour le développement durable.

Les inégalités de genre et leurs multiples répercussions persistent, en particulier dans les pays les plus vulnérables et notamment au Sahel, malgré les progrès remarquables accomplis dans le contexte des OMD dans l'amélioration du bien-être de la population. Bien que l'égalité des genres soit vitale pour rendre les systèmes économiques prospères et inclusifs, pour faire face aux problèmes de santé majeurs, pour lutter contre la pauvreté et pour atténuer les effets du changement climatique, les femmes et filles continuent à être confrontées de manière disproportionnée aux conséquences de la pauvreté et de l'exclusion.

S'inscrivant dans la politique étrangère féministe du gouvernement, la Coopération luxembourgeoise veille à promouvoir l'ODD 5 - l'égalité des sexes comme droit humain et l'autonomisation de toutes les femmes et filles. Ces deux concepts intrinsèquement liés seront adoptés systématiquement dans toutes les politiques et programmes de coopération au développement.

La Coopération luxembourgeoise s'engage à ce que la dimension du genre soit prise en compte de manière transversale, notamment dans les contextes fragiles et de conflit comme dans la région du Sahel. Seule une action intégrée sur les plans politique, sécuritaire, du développement, et des droits des femmes peut mener à une stabilisation durable des droits des femmes et filles. Pour atteindre des résultats durables, la dimension du genre est mise en œuvre aussi bien via les partenariats bilatéraux que via les agences multilatérales. De nombreuses ONG luxembourgeoises et locales interviennent notamment directement au niveau communautaire.

GENRE EN AMÉRIQUE LATINE

Au Nicaragua, le Luxembourg est fondateur et un des principaux donateurs du Fonds d'appui à la société civile nicaraguayenne (FASOC), géré par OXFAM. Ce fonds a appuyé en 2019 six projets d'ONG locales (pour un montant total de 500.000 de dollars) en faveur des droits sociaux, politiques et économiques des femmes et de la lutte contre toutes les formes de violences contre les femmes et les jeunes filles.

En Amérique centrale, le Luxembourg appuie un programme régional (2018-2020, 1,5 millions de dollars), pour femmes entrepreneurs avec CENPROMYPE (Centre régional pour la promotion de la micro, petite et moyenne entreprise) dans les huit pays membres du SICA. L'objectif principal est de renforcer l'autonomie économique des femmes et d'ainsi réduire les inégalités économiques entre hommes et femmes.

En 2019, le Luxembourg s'est engagé à soutenir un nouveau programme avec l'Organisation internationale pour la migration (OIM) (2019-2022, avec une contribution totale du Luxembourg de 1,4 millions d'euros) visant le renforcement institutionnel pour la protection des femmes victimes de violence pendant les processus de migration en Amérique centrale. Les femmes représentent 53 % de la population migrante

Prise en charge intégrale d'enfants
et de jeunes en risque social à Managua

centraméricaine, où la violence sociale et physique constitue à la fois un facteur de départ migratoire et un facteur de risque pendant le processus migratoire. Ce programme régional vise à promouvoir l'inclusion de mesures de protection des femmes migrantes dans les politiques publiques en Amérique centrale et en République dominicaine et d'empêcher la violence basée sur le genre.

GENRE EN AFRIQUE

Au Sénégal, au Burkina Faso et au Niger, le Luxembourg s'associe au FNUAP pour renforcer la prestation de services de santé maternelle, de planification familiale, de nutrition et de santé sexuelle et reproductive aux femmes et aux adolescents, en particulier aux plus vulnérables. A travers le soutien à l'ONG ECPAT, la Coopération luxembourgeoise soutient depuis 2017 un projet qui vise à réduire l'exploitation sexuelle des enfants en Afrique de l'Ouest et en Asie du Sud.

GENRE AU LAOS

Dans le cadre des interventions du PIC IV, une attention particulière est portée aux besoins spécifiques des femmes et aux impacts potentiels sur leurs moyens de subsistance. A cette fin, des marqueurs politiques du CAD de l'OCDE ont été intégrés dans les systèmes d'évaluation et de suivi des projets de la Coopération luxembourgeoise. Ces indicateurs fournissent ainsi des données désagrégées sur le genre. Le projet de développement des ressources humaines dans le secteur du tourisme et de l'hôtellerie au Laos a même fait du genre une de ses priorités et est en train de développer une stratégie axée sur le genre. Le Luxembourg est ainsi partenaire et supporteur du mouvement LGBTQI au Laos, à travers l'association *Proud to be us Laos*.

Parmi les autres nouveaux projets clés en 2019 figurent la construction d'un centre pour les victimes de violences sexuelles dans la région de Casamance au Sénégal et un projet dans le domaine de la prévention des violences sexuelles et des services d'intervention ciblant la population Yazidi en Irak.

DIGITAL4DEVELOPMENT (D4D)

En 2018, la Coopération luxembourgeoise s'est engagée à mobiliser d'avantage les partenariats, approches et instruments innovants dans les domaines où le Luxembourg dispose d'un avantage comparatif spécifique, notamment en tant que centre financier international de premier plan, ainsi que dans le secteur des données et des technologies de l'information et de la communication (TIC).

Conscient du potentiel offert par le recours aux solutions numériques tels que les systèmes de communication, l'intelligence artificielle ou encore les technologies quantiques, et désireux de capitaliser sur l'expertise générée autour de la transformation numérique de l'économie luxembourgeoise, dont avant tout dans le domaine de la recherche et du secteur privé, le ministère a décidé de créer, en novembre 2019, un groupe de travail interministériel dédié spécifiquement au D4D. L'objectif de ces échanges consistera à proposer des solutions « made in Luxembourg » en réponse aux besoins recensés par nos partenaires dans le domaine de la digitalisation.

Au cours de l'année 2019, le Luxembourg a par ailleurs contribué, ensemble avec d'autres partenaires de développement, à la mise en place d'un D4D Hub sur le plan européen. Ce Hub aura pour vocation d'accompagner les ambitions de transformation digitale dans nos pays partenaires en Afrique en misant sur l'expertise, les réseaux et le savoir-faire numériques européens.

Système de paiement sur base de la technologie "blockchain" au sein du camp de réfugiés à Cox's Bazar

Si les promesses de cette convergence numérique en termes d'efficience et d'impact sont nombreuses, les risques et défis à relever ne doivent pas être sous-estimés : cybercriminalité, fracture numérique, atteintes à la vie privée et risques liés à la confidentialité des données. Il y a dès lors lieu de promouvoir des solutions numériques à l'image des valeurs luxembourgeoises et européennes : ouvertes, fiables et inclusives. Toutefois, leur mise en œuvre concrète n'est pas à l'abri de difficultés, voire même d'échecs : systèmes fermés ou élaborés en silos, conceptualisation rigide ou peu adaptées aux besoins réels etc. Afin de pouvoir capitaliser sur les plus importantes leçons apprises par la communauté internationale de praticiens, le Luxembourg a adhéré, en décembre 2019, aux « *9 Principes pour le développement numérique* » - une série d'orientations pratiques adoptée, aujourd'hui, par plus de 200 organisations internationales.

Concrètement, et en partenariat étroit avec les institutions internationales et les acteurs issus de la société civile, du secteur privé ou encore du monde académique et de la recherche luxembourgeois, le ministère met actuellement en œuvre plus de 40 projets avec des composantes numériques spécifiques, et ceci avec un focus prioritaire sur l'Afrique. À ce portefeuille d'investissement courant de plus 70 millions euros s'ajoute chaque année une contribution de 4 millions d'euros au projet phare de la Coopération luxembourgeoise, emergency.lu. Ces initiatives couvrent des domaines d'intervention aussi divers que la modernisation de l'administration publique, la finance inclusive et la protection des consommateurs, les infrastructures et la télécommunication, la cyber sécurité, la télémédecine, le développement d'entreprises ou encore la fintech.

Vue pittoresque de la "Vale do Paul" à Santo Antão, vallée éprouvante de sécheresses

ENVIRONNEMENT ET CHANGEMENT CLIMATIQUE

Dans un contexte d'urgence climatique globale, qui s'est encore davantage amplifiée en 2019, le Luxembourg a maintenu son engagement en faveur de la lutte contre les changements climatiques, entre autres à travers son action de coopération au développement. Cet engagement est primordial au vu du constat que les populations des pays du Sud, qui contribuent le moins aux effets néfastes du changement climatique, sont souvent celles qui sont les plus impactées. En effet, les phénomènes climatiques extrêmes devenant plus fréquents, l'impact est considérable sur les populations qui dépendent directement de l'agriculture et des activités côtières, qui n'ont pas les moyens de se protéger de vagues de chaleur extrêmes, ou encore dont la résilience est moindre face à des périodes de sécheresse prolongées et des inondations dévastatrices de plus en plus fréquentes.

Les changements climatiques ont également un impact sur le respect des droits humains, en particulier des populations les plus vulnérables, en exacerbant les inégalités existantes. Les thématiques de l'environnement et notamment de l'égalité de genre sont par ailleurs étroitement liées dans la mesure où, face à une situation de crise, ce sont en premier lieu les filles et les femmes qui voient leurs existences menacées, notamment à travers l'augmentation des déscolarisations, des mariages précoces ou encore des violences basées sur le genre.

Dans une logique de cohérence avec le principe d'*additionnalité* du financement climatique international, la Coopération luxembourgeoise a poursuivi en 2019 son approche de transversalisation (*mainstreaming*) de la thématique à travers chacun de ses projets et programmes de coopération. Il est prévu que les approches de la Coopération luxembourgeoise en matière de *mainstreaming* de l'environnement/climat seront encore davantage approfondies en développant une stratégie qui soit conforme avec les recommandations de l'OCDE et les objectifs visés par le Luxembourg en termes de lutte contre les changements climatiques.

Enfants se lavent les mains à l'école primaire de Boca Larga

Enfin, la Direction de la coopération au développement et de l'action humanitaire a assisté à la Conférence des parties de 2019 de la Convention-cadre des Nations unies sur les changements climatiques, en vue de poursuivre la mise en réseau au niveau international.

Au vu de l'ancienneté et de la diversité des relations qui existent entre le Luxembourg et le Cabo Verde, ce dernier a été retenu comme pays-pilote afin de mettre en œuvre le nouveau type de partenariat dans le cadre de l'approche pangouvernementale. A cet effet, un groupe de travail interministériel a été créé afin d'assurer une collaboration étroite entre plusieurs ministères intéressés, entre autres le Ministère de l'Environnement, du Climat et du Développement durable et le Ministère de l'Energie et de l'Aménagement du territoire, dans le but de coordonner des fonds d'aide publique au développement (APD) issus du Fonds de la Coopération avec des ressources émanant du Fonds Climat et Energie dans le cadre du prochain Programme Indicatif de Coopération entre le Cabo Verde et le Luxembourg qui sera articulé autour du triptyque « Développement-Climat-Energie ». Les appuis en matière d'environnement et d'énergies renouvelables seront ainsi renforcés pour adapter l'aide apportée dans un contexte d'urgence climatique qui ne cesse de s'aggraver.

Il est à noter que le Luxembourg est déjà considéré comme un partenaire stratégique du Cabo Verde dans sa transition énergétique, avec notamment la désignation par les autorités capverdiennes de l'agence de développement LuxDev comme partenaire privilégié pour faciliter l'accès du Cabo Verde aux financements du « Green Climate Fund ».

EFFICACITÉ DU DÉVELOPPEMENT ET COHÉRENCE DES POLITIQUES

COMITÉ INTERMINISTÉRIEL POUR LA COOPÉRATION AU DÉVELOPPEMENT

MANDAT

La loi modifiée du 6 janvier 1996 sur la coopération au développement et l'action humanitaire définit les compétences du Comité interministériel pour la coopération au développement (CID). Ce dernier est ainsi appelé à donner son avis sur les grandes orientations de la politique de coopération au développement ainsi que la cohérence des politiques pour le développement. La loi demande en outre au gouvernement de présenter à la Chambre des députés un rapport annuel sur les travaux du Comité, y compris sur la question de la cohérence des politiques pour le développement.

Le règlement grand-ducal du 7 août 2012 fixe la composition et le fonctionnement du comité interministériel pour la coopération au développement.

COMPOSITION

Le règlement grand-ducal du 7 août 2012 dispose que chaque membre du gouvernement désigne un délégué pour siéger au comité.

La liste des membres est mise à jour régulièrement et publiée sur le site internet de la Coopération luxembourgeoise, de manière à assurer la transparence des procédures. La nomination de membres titulaires et suppléants répond à la demande de certains départements ministériels d'être associés aux travaux du comité. Les représentants du Cercle des organisations non gouvernementales de développement participent à toutes les réunions abordant la cohérence des politiques pour le développement.

ACTIVITÉS

Le Comité, qui est présidé par le directeur de la Coopération au développement et de l'Action humanitaire, s'est réuni à cinq reprises au cours de l'année écoulée, à savoir le 1er février, le 29 mars, le 7 juin, le 4 octobre et le 6 décembre. En 2019, deux groupes de travail interministériels ont par ailleurs été créés sous les auspices du CID, dont un premier concernant l'opérationnalisation d'une approche pangouvernementale entre le Cabo Verde et le Luxembourg et un second dédié à la thématique du « Digital4Development » (D4D). Les rapports des réunions du Comité interministériel sont publics et peuvent être consultés sur le site internet du MAEE.

Jeunes infirmières au sein de l'hôpital Maria Teresa, province Vientianne

Lors des réunions en 2019 et conformément au mandat du CID, les thèmes suivants ont été abordés :

GRANDES ORIENTATIONS

Le comité s'est vu présenter et a discuté les grandes lignes retenues dans le programme gouvernemental 2018-2023 concernant la coopération au développement et l'action humanitaire. L'accord de coalition a notamment réitéré l'engagement du Luxembourg à promouvoir le multilatéralisme et la coopération internationale, en particulier sur le plan de l'Union européenne, en s'inscrivant résolument dans le cadre de l'Agenda 2030 des Nations Unies et de l'atteinte des 17 Objectifs de développement durable (ODD), y compris le concept de « ne laisser personne pour compte ». Le programme gouvernemental réaffirme l'établissement de la coopération au développement en tant que pilier à part entière de la politique étrangère luxembourgeoise dans le cadre de l'approche des « 3D », diplomatie – développement – défense.

Sur le plan bilatéral, le Luxembourg a confirmé son approche de concentration géographique à travers le ciblage d'un nombre restreint de pays partenaires prioritaires, en particulier les pays les moins avancés (PMA) situés en Afrique de l'Ouest et dans la zone du Sahel, tout en maintenant une présence dans d'autres régions. Enfin, l'accord 2018-2023 maintient l'objectif d'allouer 1 % du revenu national brut luxembourgeois à l'aide publique au développement (APD) en privilégiant les subventions et en continuant d'appliquer le principe de l'additionnalité des fonds mobilisés pour le financement climatique international et pour l'accueil de réfugiés au Luxembourg. Tout en maintenant le caractère non-lié de son aide, l'accord de coalition met en avant la promotion d'un engagement responsable du secteur privé à travers des partenariats publics-privés innovants et mutuellement bénéfiques, afin de contribuer à une croissance et à un développement durables.

Le comité a également été informé sur les points suivants :

- les éléments clefs mis en avant par la ministre Lenert à l'occasion de sa Déclaration sur la politique de coopération et de l'action humanitaire à la Chambre des députés, en date du 14 mai. A cette occasion la ministre a notamment rappelé l'engagement du Luxembourg pour le maintien de l'aide publique au développement à hauteur de 1 % de son revenu national brut. Elle a mis un accent particulier sur les énergies renouvelables et sur l'innovation technologique, notamment digitale, comme vecteurs essentiels permettant de rendre la coopération au développement plus efficace. Elle a rappelé le besoin continu d'évaluation des interventions de coopération et a annoncé l'adhésion du Luxembourg à l'Initiative internationale pour la transparence de l'aide (IATI). La ministre a en outre annoncé la mise en œuvre, à titre d'expérience-pilote, d'une approche pangouvernementale avec le Cabo Verde qui irait au-delà de la coopération au développement pour inclure notamment des domaines tels que par exemple la finance, le climat et la défense.
- la conférence internationale « *Stand, Speak, Rise Up!* » pour mettre fin aux violences sexuelles dans les zones de conflit, tenue à Luxembourg du 26 au 27 mars. Initié par Son Altesse Royale la Grande-Duchesse, cet évènement a rassemblé 1.200 personnes et a permis à quelque 50 survivantes issues de 18 pays d'échanger avec les experts et le public sur les solutions à mettre en place pour mieux les protéger et combattre efficacement les violences sexuelles dans les environnements fragiles. A noter que trois prix Nobel de la Paix, le Dr Mukwege, Mme Murad et le professeur Yunus ont pris part à la conférence. L'événement a bénéficié du soutien du gouvernement luxembourgeois et du « *Women's Forum for the Economy & Society* ».

Le déploiement d'emergency.lu dans le contexte du cyclone "Idai" au Mozamique

- le lancement du 4ème appel à projets dans le cadre de la *Business Partnership Facility* (BPF) qui s'est tenu le 4 avril. La BPF est une facilité de financement, dotée d'un fonds de roulement annuel d'un million d'euros, qui vise à encourager les acteurs du secteur privé luxembourgeois et de l'Union européenne à s'associer avec des partenaires publics et privés dans les pays du Sud pour initier des projets commerciaux durables, avec une préférence accordée aux pays-partenaires de la Coopération luxembourgeoise.

- la visite de travail de Paulette Lenert, au Bangladesh, du 10 au 13 juin 2019. Cette visite était axée autour de trois thématiques : les conditions de vie dans les quartiers précaires de l'industrie du textile, les populations vulnérables au nord du pays et les camps de réfugiés Rohingya près de Cox's Bazar.

- les visites de travail de Paulette Lenert au Cabo Verde et au Laos, du 1er au 4 juillet et du 6 au 14 septembre, respectivement. La visite au Cabo Verde, qui constituait la première visite de la ministre Lenert dans un pays partenaire prioritaire de la Coopération luxembourgeoise a en particulier permis de confirmer l'engagement du Luxembourg en faveur d'un nouveau programme de partenariat pluriannuel avec l'archipel, à partir de 2021, qui intégrerait à titre d'expérience-pilote la mise en œuvre d'une approche pangouvernementale. La visite au Laos, lors de laquelle la ministre était accompagnée par des membres de la Chambre des députés luxembourgeoise et d'une délégation de la presse nationale a entre autres permis de faire le point, à l'occasion de la 12ème Commission de partenariat, sur les relations de partenariat entre les deux pays et de jeter les bases pour un futur programme de partenariat à l'horizon 2021.

- la formation « *Let's Net* », qui s'est tenue le 8 juillet à Lipperscheid en présence de la ministre Lenert. Cette formation, organisée par emergency.lu en tant que membre du « *Emergency Telecommunication Cluster* » (ETC) de l'ONU, s'est déroulée sur une durée de 10 jours et a réuni 16 participants issus d'agences humanitaires ainsi que du Corps grand-ducal d'incendie et de secours (CGDIS).

- le déploiement d'emergency.lu au Mozambique, le 23 mars et aux Bahamas, le 10 septembre dans le contexte respectivement du cyclone « Idai » et de l'ouragan « Dorian ».

- la participation de M. Gramegna, ministre des Finances et de la ministre Lenert, à la célébration des 20 ans de l'Agence de transfert de technologie financière (ATTF), en date du 2 octobre. Créée à l'initiative du gouvernement luxembourgeois, en 1999, la mission première de l'ATTF est de favoriser l'inclusion et le développement de pays émergents ou en développement par le partage de l'expertise et la mise en réseau avec la place financière luxembourgeoise.

COHÉRENCE DES POLITIQUES POUR LE DÉVELOPPEMENT

Le comité a été informé du lancement à Luxembourg, le 26 février, de la *Social Performance Task Force Europe* (SPTF), en présence de M. Gramegna, ministre des Finances et de la ministre Lenert. Étant déjà un partenaire régulier des principaux acteurs du secteur de la microfinance basés au Luxembourg, la SPTF a depuis janvier 2019 établi une présence au Grand-Duché à travers la création de l'ASBL SPTF Europe, qui bénéficie de l'appui financier du MAEE/Direction de la Coopération et du ministère des Finances. La SPTF, créée en 2005, a pour mission de contribuer à la mise en place d'un secteur des services financiers responsable et transparent sur ses résultats. Ses outils de gestion de la performance sociale sont utilisés par les organisations et les entreprises pour définir, mesurer et surveiller leurs objectifs sociaux et placer les clients au centre de leur attention.

Les délégués ont assisté, le 29 mars, à la présentation des ONG Fairtrade et Caritas Luxembourg portant sur leur campagne de sensibilisation conjointe « *Rethink your clothes* » (www.rethinkyourclothes.lu) qui visait à sensibiliser le grand public sur les enjeux sociaux et écologiques dans le secteur du textile. La campagne, qui était soutenue par la Coopération luxembourgeoise, avait été officiellement lancée le 27 mars 2018. Un événement majeur de la campagne était l'organisation des « *Fair Fashion days* », du 5 au 7 avril à Luxembourg, afin de faire connaître au grand public des exposants de mode labellisée et des créateurs d'*upcycling*.

Le comité a assisté, le 7 juin, à une session de présentation sur la finance mixte par le réseau global « Convergence », facilitée par le ministère des Finances. L'objectif de la présentation consistait à mieux faire connaître les pratiques et tendances actuelles en matière de finance mixte et d'explorer les opportunités potentielles en la matière pour le Luxembourg. Il est à noter que « Convergence » est un réseau mondial œuvrant sur la thématique de la finance mixte. Son but est de produire des données et de faciliter les flux de ressources financières pour accroître les investissements à impact du secteur privé pour l'atteinte des ODD.

Le comité a été informé et a discuté du projet d'introduction d'une approche pangouvernementale dans les pays partenaires prioritaires de la Coopération luxembourgeoise. Approuvée par le Conseil de gouvernement en sa session du 20 septembre, cette approche vise à renforcer la cohérence et les synergies entre les actions de développement et d'autres domaines de politique publique, comme ceux de la lutte contre les changements climatiques, des relations économiques, culturelles, politiques et sécuritaires. Le Cabo Verde étant le pays partenaire avec lequel le Luxembourg entretient les relations les plus diversifiées et développées, il a été retenu d'initier cette nouvelle approche par une expérience pilote avec ce pays.

Outre la tenue de cinq réunions ordinaires du comité en 2019, deux groupes de travail interministériels ont été créés sous les auspices du CID. Ainsi, un premier groupe de travail a été chargé par le Conseil de gouvernement d'initier et de suivre l'élaboration d'une approche pangouvernementale pour le Cabo Verde. Les travaux de ce groupe, lancés le 5 décembre, sont coordonnés par le MAEE et impliquent les principaux ministères et autres acteurs luxembourgeois ayant des compétences ou un rôle en lien avec le développement du Cabo Verde.

Un second groupe de travail interministériel, dédié à la thématique du « Digital4Development (D4D) », a été établi afin de servir de cadre d'échange et de capitalisation de l'expertise et du savoir-faire luxembourgeois générés autour de la transformation numérique et des technologies de l'information et de la communication et d'en traduire les principes clefs en une approche de développement numérique cohérente qui pourrait, sur demande, être déployée dans les pays partenaires de la Coopération luxembourgeoise.

Le comité a pris part le 6 décembre à une session de présentation, intitulée « Le *shrinking space* de la société civile – lien avec la cohérence des politiques pour le développement et les droits humains » facilitée par le Cercle de coopération des ONG de développement. Co-présentée par des représentant(e)s du Cercle et de ses ONG-membres Fairtrade Lëtzebuerg, Frère des Hommes et SOS Faim, les discussions ont en particulier porté sur la problématique de la restriction de l'espace civique, la relation entre le secteur privé et les droits humains, la situation des défenseurs des droits humains et les approches s'offrant au Luxembourg pour adresser ces défis.

L'AGENDA 2030

Le comité a été informé du lancement du Fonds d'investissement pour l'entrepreunariat agricole (Fonds ABC), le 15 février à Rome, en présence de la ministre Lenert. L'objectif de ce fonds, initié par la Coopération luxembourgeoise en collaboration avec le Fonds international pour le développement agricole (FIDA), est de stimuler le développement économique et social en zones rurales via l'apport d'investissements aux micros, petites et moyennes entreprises rurales et agricoles. Ce nouvel instrument de la finance durable est géré par un gestionnaire de fonds installé au Luxembourg : Bamboo Capital Partners. La Commission européenne a engagé 40 millions d'euros, AGRA 4,5 millions d'euros et le Luxembourg 5 millions d'euros dans la tranche initiale du fonds. L'idée de cet instrument financier innovateur étant de servir de levier pour mobiliser des investissements privés pour la réalisation des ODD.

Les membres-délégués ont été informés de la tenue à Luxembourg, le 14 mars, de la conférence «*The Global Fund and Luxembourg advancing the fight against HIV and beyond for women and girls*», en présence de

la ministre Lenert et de M. Sands, directeur exécutif du Fonds mondial de lutte contre le VIH, la tuberculose et le paludisme. Dans le contexte de la campagne de reconstitution des ressources pour la période 2020-2022, le Luxembourg était le premier partenaire à réitérer son soutien financier au Fonds mondial à hauteur de 9 millions d'euros, en février 2019. Avec une contribution totale de 42 millions d'euros depuis 2002, le Luxembourg est l'un des plus importants donateurs du Fonds mondial, par habitant.

PERSONNEL ACTIF DANS LA COOPÉRATION AU DÉVELOPPEMENT

Conformément aux articles 24 et 50 de la loi modifiée du 6 janvier 1996, le comité a donné son agrément par voie écrite ou par procédure de silence à :

- 10 demandes d'octroi du statut d'agent de la coopération
- 20 demandes de prolongation du statut de coopérant
- 54 demandes d'octroi de congé de coopération

EVALUATION

Suite à l'évolution stratégique des évaluations en 2018, qui a vu les revues à mi-parcours (RMP) devenir des exercices conjoints avec LuxDev, ne se limitant ainsi plus uniquement à une revue au niveau macro des Programmes indicatifs de coopération (PIC) entre le Luxembourg et ses pays partenaires mais incluant également les évaluations programmatiques des programmes et projets bilatéraux, multilatéraux et humanitaires, le ministère procède depuis 2019 à un exercice de capitalisation des revues à mi-parcours afin de tirer les leçons et recommandations essentielles de ces évaluations et d'améliorer le processus des RMP conjointes ou non conjointes, avec comme objectif final d'optimiser les évaluations de la Coopération luxembourgeoise.

De plus, en réponse aux besoins des services opérationnels du ministère, le ministère a lancé six autres évaluations en 2019, notamment d'ONG et de collaborations public-privé dans le secteur de la finance inclusive :

L'évaluation de 4 ONGD luxembourgeoises, à savoir Aide au Développement de la Santé (ADS), Objectif Tiers Monde (OTM), Action Soleil dans la Main (ASDM) et Amis du Tibet (AT), s'est distinguée des précédentes évaluations d'ONGD conduites par la Coopération luxembourgeoise dans la mesure où elle a adressé en premier lieu la structure organisationnelle et de gestion d'ONGD qui n'ont pas forcément de lien thématique et opèrent dans des pays et contextes très différents. L'évaluation a eu un double objectif, i) d'analyser la structure organisationnelle et de gestion ainsi que les capacités humaines des 4 ONGD à Luxembourg et d'analyser les relations avec les partenaires locaux sur le terrain, ainsi que (ii) d'apprécier la valeur des projets de ADS, ASDM et OTM en fonction des critères communément retenus dans le domaine de l'évaluation, au sens du Comité d'aide au développement de l'OCDE (pertinence, efficacité, efficience, impact et durabilité).

L'évaluation du Cercle de Coopération des Organisations Non Gouvernementales de Développement (Cercle) a eu lieu à un moment de réflexion stratégique de restructuration du Cercle qu'il s'agissait d'analyser et de guider, tant pour le bénéfice du ministère que pour le Cercle. Les objectifs de l'évaluation ont été d'analyser i) la structure organisationnelle, de personnel et de gestion du Cercle (actuelle et passée), ii) la relation entre les différentes structures du Cercle, Assemblée Générale, Conseil d'administration et équipe de permanents, iii) la relation entre le Cercle et le ministère, iv) la relation entre le Cercle et ses membres, v) la communication et le positionnement du Cercle envers le grand public au Luxembourg, notamment en termes de représentativité et cohérence des politiques, et au nom des membres voire non-membres, vi) les résultats et impacts du Cercle face à ses objectifs et selon les critères du CAD de l'OCDE, vii) la qualité des conseils prodigués aux ONGD lors des consultations offertes à ses membres et la qualité des formations tenues par le Cercle, ainsi que viii) de guider le Cercle et le ministère dans la restructuration du Cercle.

L'évaluation de la *Business Partnership Facility* (BPF), instrument de cofinancement incitant les entreprises privées basées au Luxembourg et dans l'Union européenne à mettre en œuvre des projets durables dans les pays en développement en partenariat avec des acteurs locaux, a eu comme objectif principal d'éva-

Activités sportives nocturnes
à Dakar, Sénégal

luer l'instrument de partenariat public-privé BPF sous trois angles, à savoir i) l'instrument BPF en lui-même (raison d'être, mécanisme), ii) les mécanismes de sélection des projets, et iii) la mise en œuvre des projets cofinancés, conformément aux critères du CAD de l'OCDE.

L'évaluation de l'*Inclusive Finance Network Luxembourg* (InFiNe), association qui vise à contribuer au renforcement et à la promotion d'un centre d'excellence dans le domaine de la finance inclusive ainsi qu'à la création et gestion de savoirs et de savoir-faire par la stimulation et coordination des échanges entre les membres du réseau et qui vise à co-organiser, ensemble avec la *European Microfinance Platform* (e-MFP), le Prix Européen de la Microfinance, a eu comme objectif d'évaluer le travail de l'InFiNe selon les critères du CAD de l'OCDE et de fournir des recommandations pour les objectifs et activités futurs, ainsi que pour la gouvernance adéquate permettant de mettre en œuvre les résultats envisagés du réseau.

L'évaluation de la *European Microfinance Platform* (e-MFP), association qui encourage les activités qui améliorent l'accès mondial à des services financiers abordables, de qualité, durables et inclusifs en favorisant le partage des connaissances, le développement de partenariats et l'innovation, a eu comme objectif d'évaluer le travail d'e-MFP selon les critères du CAD de l'OCDE et de fournir des recommandations permettant d'améliorer le travail d'e-MFP ainsi que des suggestions d'activités à envisager pour mieux travailler à la réalisation des objectifs de l'e-MFP et d'approches de partenariats à explorer pour soutenir au mieux la réalisation de ces objectifs.

L'évaluation de l'ONGD palestinienne *Agricultural Development Association* (PARC), association qui vise à améliorer la sécurité alimentaire et à réduire la pauvreté dans les communautés rurales des Territoires palestiniens en promouvant une agriculture durable et innovante, a eu comme objectif d'apporter une analyse de la structure organisationnelle de PARC, des relations entre PARC et ses partenaires locaux et du partenariat entre le ministère et PARC dans le cadre du programme *Advance Rural Development Investment* (ARDI), ainsi que du travail effectué dans le cadre de ARDI selon les critères du CAD de l'OCDE. L'évaluation se terminera en juillet 2020.

Outre la gestion et le suivi des évaluations, le ministère met l'accent sur le travail des réseaux d'évaluation. En 2019, le ministère a été présent aux réunions du *Network on Development Evaluation* du CAD de l'OCDE, participant ainsi activement aux discussions autour de la définition des nouveaux critères d'évaluations. Le ministère a également été présent aux réunions du Réseau de mesure des performances des organisations multilatérales (MOPAN) et a plusieurs réunions organisées par la Société luxembourgeoise de l'évaluation et de la prospective (SOLEP).

S'ENGAGER DANS LA COOPÉRATION LUXEMBOURGEOISE

L'appui aux programmes gère les opérations liées au déploiement de ressources humaines au service de la coopération : stage non rémunéré, stage au sein de l'ONG internationale ENDA Tiers-Monde, service volontaire de coopération (SVC) ; assistant technique junior (ATJ, programme d'initiation à la Coopération au développement financé par le MAEE et dont LuxDev s'occupe de la gestion et de l'encadrement) ou encore les Junior Professsional Officers (JPO) auprès des différentes agences de l'ONU.

En vue de développer ou de superviser les projets, les ONG agréées engagent des coopérants pour une durée minimale de deux ans. D'autre part, le congé de coopération au développement a pour but de permettre aux membres des ONG agréées de participer à des programmes et projets de développement afin de venir en aide aux populations des pays en développement, tant pour des missions au Luxembourg qu'à l'étranger. Le congé de coopération au développement ainsi que l'octroi du statut de coopérant sont accordés sous forme d'arrêté ministériel.

2019 - APERÇU DU DÉPLOIEMENT DE JEUNES RESSOURCES HUMAINES AU SERVICE DE LA COOPÉRATION

13 JPO	9 JPD	9 ATJ	9 VOLONTAIRES DES NATIONS UNIES
UNHCR (Kenya)	SEAE-Vietnam	LAO/029 - Vientiane	UNFPA (Dakar)
UNDESA (Dakar)	SEAE-El Salvador	SEN/032 - Dakar	WHO (Vientiane)
WHO (Genève)	SEAE-Paris	SEN/031 - Dakar	UNAIDS (Ouagadougou)
WFP (Rome)	SEAE-Kirghizstan	CVE/081 - Praia	OCHA (Dakar)
UNDP (Vientiane)	SEAE-Myanmar	CVE/082 - Praia	UNWOMEN (Pristina)
UNHCR (Beirut)	COM-Gambie	LAO/027 - Vientiane	UNWOMEN (Port-au-Prince)
UNICEF (New York)	COM-Myanmar	SEN/031, SEN/032 - Dakar	WFP (Vientiane)
UNICEF (Palestine)	COM-Vietnam	CVE/081 - Praia	OCHA (Addis Abeba)
BIT (Bangkok)	COM-Tunisie	LAO/031 - Vientiane	Joint UN Office (Praia)
WFP (Myanmar)			
UNFPA (Laos)			
UNAIDS (Genève)			
UNDP (New York)			

TÉMOIGNAGES

BENOIT SICARD
JPO UNICEF – East Jerusalem

AU-DELÀ DE L'EXPÉRIENCE ÉDUCATIVE ET LE FAIT D'ÊTRE PLUS AU COURANT DE L'ENVIRONNEMENT ONUSIEN, CES MOMENTS ONT ÉTÉ TRÈS IMPORTANTS HUMAINEMENT CAR ILS NOUS DONNENT L'OPPORTUNITÉ DE PARTAGER NOTRE EXPÉRIENCE

Durant mes études, j'ai toujours fait le choix de l'international, en faisant des stages ou bien des échanges universitaires à l'étranger. Cela m'a donné l'envie d'intégrer cette dimension dans mon futur parcours professionnel. Ayant étudié l'administration et la gestion, je pensais qu'il me serait difficile d'intégrer une organisation internationale (ONU) ou bien régionale (UE), car de nombreux postes nécessitent des études de sciences politiques. Cependant, le programme JPO offre l'opportunité de rejoindre une agence onusienne pour des postes diversifiés, comme la communication, la finance, les ressources humaines ou bien le droit. C'est dans cet esprit que j'ai pu postuler et intégrer l'UNICEF en 2018.

Je suis à présent en poste avec UNICEF à Jérusalem, en Palestine, en charge de programmes pour adolescents. Ma journée type consiste à apporter mon aide dans la mise en place de projets. Je dois planifier, coordonner et faire le suivi de ces projets, en collaboration avec des collègues UNICEF ou bien d'autres agences onusiennes ou des partenaires externes. En général, cela passe par des réunions, des appels téléphoniques, des échanges de mail mais surtout un travail de rédaction de documents (présentations, rapports, etc.). Certaines demandes au jour le jour doivent aussi être traitées avec plus ou moins de priorité donc il faut savoir rester flexible.

Les rencontres entre JPOs et maintenir le contact entre nous est quelque chose que je trouve spécial. J'ai développé des amitiés et des relations professionnelles dans certains cas avec des JPO rencontrés durant mon orientation UNICEF à New York la première année mais aussi durant une orientation au collège des Nations Unies à Turin. Au-delà de l'expérience éducative et le fait d'être plus au courant de l'environnement onusien, ces moments ont été très importants humainement, car ils nous donnent l'opportunité de partager notre expérience, ce qui n'est pas forcément le cas avec d'autres collègues dans nos bureaux respectifs. C'est aussi un atout pour le futur, par exemple dans mon cas j'ai déjà été amené à collaborer avec une JPO rencontrée à Turin et cela permet d'être plus en confiance.

LE PLUS IMPORTANT C'EST L'OPPORTUNITÉ DE POUVOIR ACCOMPAGNER ACTIVEMENT LA RÉORIENTATION DE LA COOPÉRATION LUXEMBOURGEOISE

JOÉ GEISBUSCH
ACO – Nicaragua

Après des études en sciences de la population et du développement et un stage auprès d'une ONG péruvienne, j'ai rapidement eu l'opportunité de m'engager dans le secteur de la coopération au développement, tout d'abord pour le compte de différentes ONG luxembourgeoises. Par la suite, j'ai eu la chance d'être sélectionné en 2015 comme Assistant technique junior (ATJ) pour un projet de santé au Nicaragua, et ensuite comme Junior Professional Officer (JPO) auprès d'UNICEF au Laos où j'ai coordonné un programme conjoint des Nations-Unies pour la santé maternelle et infantile, financé par le Luxembourg. Cherchant un nouveau défi à la fin de cette expérience, j'ai postulé pour le poste d'ACO à Managua, et après avoir été retenu, j'ai commencé cette nouvelle aventure en février 2018.

Mon travail est très diversifié et n'est jamais ennuyeux. Le fait de représenter les intérêts du Luxembourg en Amérique centrale implique en effet de nombreuses responsabilités diverses. A part la gestion des ressources humaines et des finances de l'Ambassade, le reporting politique et économique, et les affaires consulaires, j'occupe la plus grande partie de mon temps à assurer le suivi des projets de développement au Nicaragua, au Salvador et au niveau régional, de même qu'à identifier de nouveaux projets. Ceci implique évidemment beaucoup de travail de bureau, mais permet également d'effectuer des missions afin d'observer de première main l'impact de la Coopération luxembourgeoise sur le terrain.

La raison pourquoi j'aime mon travail, c'est l'opportunité de pouvoir accompagner activement la réorientation de la Coopération luxembourgeoise vers une approche plus régionale dans une partie du monde en pleine transformation. Due partiellement à la crise socio-politique au Nicaragua, le Luxembourg est en train de se diriger de plus en plus vers la coopération régionale en Amérique centrale, appuyant des projets qui répondent à des défis régionaux communs comme la migration, l'autonomie économique des femmes ou bien les droits des peuples indigènes.

PHILIP PEACE
ATJ – Laos

QUAND J'AI VU LE PROGRAMME ATJ, QUI OFFRE UNE PREMIÈRE EXPÉRIENCE DANS LA COOPÉRATION AU DÉVELOPPEMENT ET QUI ENCOURAGE LE DÉVELOPPEMENT PROFESSIONNEL, MON INTÉRÊT ÉTAIT PIQUÉ.

Comme j'ai étudié les relations internationales et européennes, tout en me spécialisant sur le développement, j'ai déjà acquis un grand intérêt et quelques connaissances théoriques dans ce domaine. Après mes études, j'ai décidé de voyager en Amérique du Sud et j'ai adoré cette opportunité de discuter et interagir avec des personnes d'autres cultures. Quand j'ai vu le programme ATJ, qui offre une première expérience dans la coopération au développement et qui encourage le développement professionnel, mon intérêt était piqué.

Ma journée quotidienne est très variée. Comme ATJ au programme de soutien à la formation et à l'enseignement juridiques et au bureau régional de Vientiane, je travaille principalement sur le monitoring et les communications. Souvent, mon travail consiste à vérifier que tous les aspects techniques - par exemple des termes de référence pour une formation - sont en ordre. Dans le cadre de ce projet, on a aussi souvent des meetings avec la contrepartie ou d'autres bailleurs.

Le coup de cœur en tant qu'ATJ : simplement le fait d'avoir contribué à des résultats concrets d'un projet est une expérience très enrichissante. Et bien sûr le pays ! Le Laos avec ses gens et sa nature est vraiment exceptionnel !

Édité par la :
Direction de la coopération au développement et de l'action humanitaire
6, rue de la Congrégation
L-1352 Luxembourg
Tél. : +352 247 82351
Fax : +352 46 38 42
www.gouvernement.lu/cooperation
www.facebook.com/maee.luxembourg
www.cooperation.lu (microsite dédié aux rapports annuels)
www.instagram.com/lux.aid

Crédit photo :
Direction de la coopération au développement et de l'action humanitaire
Lux-Developement S.A.

Conception et réalisation :
cropmark, Luxembourg

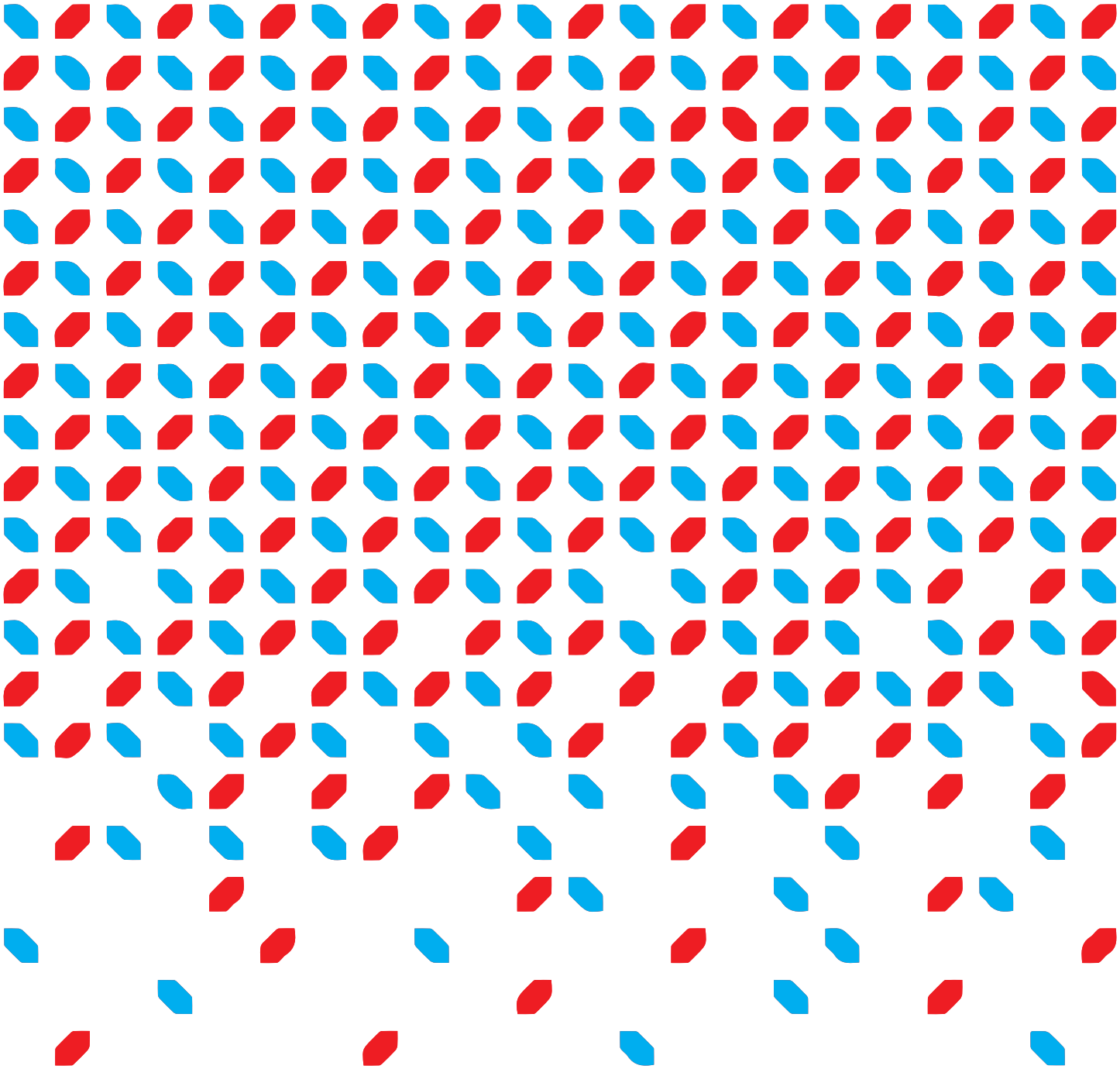

LUXEMBOURG
AID & DEVELOPMENT